



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

## Conseil consultatif

Le 17 juin 2017

Local 2419 DKN

8 h 00

### Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Écoute des différents comités
4. Vote des budgets
5. Varia
6. Fermeture

Étaient présent :

#### Conseil d'administration :

Pierre-Olivier Bouvier-Leblanc (pas toute la durée du CC)	Président
Marc-Antoine Thériault (pas toute la durée du CC)	Membre
Laurence Bélanger	Membre

#### Conseil exécutif :

Simon Gadbois	Président
Camille Castonguay-Allard	Vice-présidente aux finances
Dany Desrosiers	Vice-président aux affaires socioculturelles
Mélina Roche	Vice-présidente aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie
Jessie Dumais	Vice-présidente aux communications
Juliette Reny	Vice-présidente aux affaires externes
Sophie Thériault	Vice-présidente aux affaires internes
Steven Brassard	Vice-président aux affaires professionnelles
Vincent Anglehart	Vice-président aux affaires académiques



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

## 1. Ouverture

---

**Mélina Roche** propose l'ouverture du Conseil consultatif à 8 h 15 AM.

**Juliette Reny** appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

---

**Vincent Anglehart** propose l'adoption de l'ordre du jour.

**Steven Brassard** appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 3. Écoute des différents comités

---

### Comité de droit criminel et pénal (CDCP)

**Gabrielle Gosselin** désire approfondir les connaissances des étudiants sur ce domaine du droit. Le comité demande quatre (4) conférences-midi si possible, deux (2) en automne et deux (2) en hiver, le tout dans des auditoriums. Le comité aimerait avoir deux (2) partys si possible les jeudis et également 1 cocktail avec un ou des cabinets d'avocats dans le domaine.

**Véronique Fortin** fait son entrée. Elle explique qu'il y a déjà des cabinets qui leur ont écrit, il s'agit du premier comité sur ce domaine de droit et les cabinets avait priser la mise en place de celui-ci.

**Sophie Thériault** parle de leurs thématiques de partys, telles que « How to get away with murder ».

**Véronique Fortin** mentionne que les thématiques de party sont entre autres le prisonnier/police, sinon « How to get away with murder » c'est plus un thème pour une soirée ou un midi-jeu, mais pour le party la thématique est vraiment prisonnier/police.

**Gabrielle Gosselin** explique que pour la première année du comité ils ne veulent pas faire une trop grosse année avec trop d'évènements, ils veulent seulement se faire connaître.

**Sophie Thériault** demande comment le comité veut s'arranger en cette première année d'existence pour leur cocktail.

**Gabrielle Gosselin** dit que le comité est conscient qu'il ne sera pas entièrement financé, les membres veulent inviter le plus de cabinets possible, mais ils savent que ça sera difficile la première année.

**Steven Brassard** veut savoir si le comité est entré en contact avec le SPLA.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Véronique Fortin** confirme que oui et qu'étant donné que le comité n'a pas de projet fixe, il est encore en mode financement.

**Camille Castonguay-Allard** mentionne que le comité a fait un beau budget, mais qu'elle a quelques modifications à apporter puisque qu'aucune commandite n'a été inscrite dessus. Elle juge que les dépenses prévues sont un peu élevées et elle veut savoir quel montant le comité demande à l'AED puisque celui-ci n'est pas indiqué clairement dans leur budget.

**Gabrielle Gosselin** décrit qu'en fait pour le cocktail le comité a mis des billets à 15 \$, mais si les billets sont diminués c'est plus 5 \$ et si le comité a une pas pire commandite il pourrait annuler le prix des billets, parce que normalement les cocktails sont gratuits.

**Camille Castonguay-Allard** s'informe par rapport aux conférences que le comité veut faire à 10 \$ la conférence.

**Gabrielle Gosselin** précise que le comité a retiré le prix des conférences, celles-ci sont rendues gratuites.

**Véronique Fortin** ajoute que le comité avait pensé faire des concours « Saviez-vous que ? » et faire tirer des Codes criminels.

**Camille Castonguay-Allard** se questionne au niveau des partys, car le comité parle de deux (2) partys pour 600 \$ à 10 \$ le billet et elle croit que le prix est peut-être trop élevé et que le comité va avoir de la misère à avoir autant de monde avec un coût de 10 \$.

**Gabrielle Gosselin** dit que c'est sûr que le comité voudrait que les billets de party soient idéalement gratuits, mais il faut se financer, quoique pouvoir se financer autrement serait parfait. Elle précise que le 600 \$ c'est pour les 2 partys et non par party.

**Camille Castonguay-Allard** ajoute qu'elle a vu dans leur budget prévisionnel de la vente de pâtisseries au pavillon Charles-de-Koninck et qu'au niveau des dépenses le comité a prévu 75 \$ de salle, mais ne sait pas de quelle salle il s'agit.

**Gabrielle Gosselin** dit qu'elle regarde pour louer la salle Le Cercle ou l'Atrium du De-Koninck.

**Véronique Fortin** demande combien coûte l'Atrium.

**Sophie Thériault** explique que si le comité passe par elle, il aura un rabais d'association étudiante, la salle Le Cercle revient à 185 \$ + taxes et l'Atrium à 233 \$ + taxes.

**Gabrielle Gosselin** précise que ça serait un des beaux événements du comité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Véronique Fortin** mentionne que leur but est de commencer par la base et de faire connaître le comité.

**Sophie Thériault** ajoute que le DKN-2419 est gratuit, il serait donc bien que le comité regarde comme il faut leurs options possibles.

**Camille Castonguay-Allard** demande pourquoi le comité veut louer une salle au niveau du party.

**Gabrielle Gosselin** s'oppose en disant que ce sera dans un bar.

**Camille Castonguay-Allard** veut confirmer que le comité veut faire deux partys dans deux bars différents.

**Gabrielle Gosselin** confirme que oui.

**Camille Castonguay-Allard** explique que si des billets sont vendus, l'impression peut être faite gratuitement au Bureau de la Vie Étudiante (BVE). Elle croit que ce serait bien d'avoir un montant de commandite que le comité veut avoir, sinon ça va être difficile pour le conseil exécutif d'accorder un montant.

Gabrielle Gosselin dit qu'elle voulait une commandite maximale de 1 000 \$, car elle croit que le comité n'a pas vraiment besoin de plus.

**Camille Castonguay-Allard** précise que tout au long de l'année la commandite peut être augmentée, donc qu'elle n'est pas définitive, mais c'est pour avoir une idée.

#### Club de Droit et Affaires de l'Université Laval (CDAUL)

**Gabrielle-Maude Gingras** et **Émilie Hunkin** entrent dans la salle.

**Sophie Thériault** aimerait qu'elles expliquent un peu leur projet initial puisque ce n'est pas tout le monde qui a pu en prendre connaissance.

**Gabrielle-Maude Gingras** explique que ça fait plusieurs années que le comité essaie d'avoir un voyage à New York, pourtant tout est fait (soumission d'hôtel, guide, etc.). Ça reviendrait à 250 \$ par personne pour une fin de semaine (3 jours, 2 nuits), il s'agit d'un projet bien avancé. Le comité aimerait faire soit une simulation boursière, soit une simulation d'un conseil d'administration ou un concours d'étude de cas en droit des affaires. Pour le moment, le comité laisse ça aller dans le but d'être commandité. Elle le propose pour réserver une date et ensuite pouvoir le proposer à des cabinets.

**Sophie Thériault** en profite pour confirmer que l'Atrium DKN pour le cocktail « Bulles et Chocolat » est réservé.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Émilie Hunkin** mentionne qu'il faut rappeler la dame responsable.

**Sophie Thériault** dit que c'est déjà fait.

**Gabrielle-Maude Gingras** mentionne que cette année les membres aimeraient exploiter le journal Le Verdict pour faire mieux fonctionner le partenariat afin d'écrire des articles.

**Sophie Thériault** mentionne que pour sa part elle n'a pas particulièrement de questions pour le comité.

**Gabrielle-Maude Gingras** précise que pour ce qui est du voyage à New York ça serait mieux en mars, parce que c'est long à planifier.

**Sophie Thériault** s'informe sur comment se ferait la sélection des participants.

**Gabrielle-Maude Gingras** poursuit en disant que mars serait une bonne date, car la course au stage serait finie et c'est avant les examens. Le comité souhaite avoir quarante (40) étudiants, c'est 48-44-40, mais s'ils sont 38 c'est correct aussi. Le début mars convient bien.

**Steven Brassard** demande si des prix sont écrits.

**Gabrielle-Maude Gingras** répond que non pas encore.

**Camille Castonguay-Allard** s'informe sur les différentes catégories de commandite et sur si le comité a commencé à appeler les cabinets.

**Gabrielle-Maude Gingras** mentionne qu'elle pensait commencer aujourd'hui, à date une avocate d'un cabinet voulait parler, un autre cabinet n'a pas payer l'autobus de l'an dernier, le chèque est toutefois au nom de l'AED.

**Camille Castonguay-Allard** mentionne que pour leur évènement de cocktail d'ouverture, la sécurité a été inscrite deux (2) fois, elle veut savoir pourquoi, tout comme la raison pour laquelle le prix du permis d'alcool a été mis à 45 \$, alors qu'elle croit qu'il est plus à 84 \$.

**Gabrielle-Maude Gingras** dit qu'elles ont repris les montants de l'an passé.

**Émilie Hunkin** ajoute que c'est les mêmes prix que pour l'organisme reconnu Pro Bono.

**Camille Castonguay-Allard** précise qu'elles feront de la distribution et non de la vente d'alcool, mais qu'il y a aussi de la sécurité qui selon elle est à 20 \$ de l'heure. Elle voit aussi que le Tailgate du cabinet commandite doit être pris en charge par ce cabinet, donc il va tout organiser.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Gabrielle-Maude Gingras** dit que oui le cabinet prend tout en compte, le comité ne l'a pas encore contacté, mais c'est pris en charge par les cabinets. Elle ajoute avoir mis un montant comme celui du combat des chefs pour la simulation boursière. Elle va aussi parler aux cabinets pour s'assurer que ça ne leur dérange pas d'avoir d'autres commanditaires pour un autre événement.

**Camille Castonguay-Allard** dit qu'elle croyait que le combat des chefs et la simulation boursière c'était la même chose.

**Gabrielle-Maude Gingras** confirme que non.

**Camille Castonguay-Allard** mentionne qu'elle a fait la comptabilité de tout leur budget et qu'il y a une erreur de calcul. Elle ajoute une dernière chose dans le projet du voyage à New York, dans le cas que le colloque ne serait pas possible il sera possible de reprendre autre chose.

**Gabrielle-Maude Gingras** précise que le comité ne sait pas s'il pourra faire le colloque ou le voyage à New York, mais en recevant les soumissions de la personne qui s'occupe du voyage à New York elle a constaté que c'était vraiment pas cher et bien organisé. Comme le voyage à New York n'a pas l'air compliqué, elle barrerait le colloque.

**Camille Castonguay-Allard** demande des précisions quant au montant devant être assumé par l'AED, car pourtant leur budget parle de demandé 300 \$ par personne.

**Gabrielle-Maude Gingras** mentionne qu'elle a reçu la soumission hier et le comité va s'assurer que ça soit un montant fixe par personne pour ne pas tomber dans une situation de fluctuation de prix.

**Sophie Thériault** s'assure que le comité va charger un montant aux personnes quand même.

**Gabrielle-Maude Gingras** confirme que oui le comité va charger, mais que si le comité a une commandite sous toute forme ce prix sera baissé.

**Camille Castonguay-Allard** explique qu'elle ne veut juste pas que le comité vienne en cours d'année redemander encore une commandite à l'AED par rapport à cela, c'est donc important de tout prévoir dès le début.

**Sophie Thériault** mentionne que la première semaine de mars est la semaine de lecture, elle offre la fin de semaine avant ou après celle-ci.

**Émilie Hunkin** est surprise que le voyage puisse avoir lieu la fin de semaine avant.

**Camille Castonguay-Allard** confirmer avec elles que la commandite désirée est de 5 000 \$.

**Gabrielle-Maude Gingras** confirme que oui.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Castonguay-Allard** demande s'ils sont au courant que le comité doit 750 \$ à l'AED.

**Gabrielle-Maude Gingras** répond que non et s'informe des raisons.

**Camille Castonguay-Allard** explique que c'est pour les autobus de l'an dernier.

**Gabrielle-Maude Gingras** mentionne qu'il est difficile d'avoir des nouvelles de l'ancien vice-président aux finances du comité.

**Camille Castonguay-Allard** réitère que le plus important c'est les commandites, plus elles en trouvent, moins le comité a besoin de l'AED.

**Gabrielle-Maude Gingras** dit que si elle veut elle peut ajouter des comités, mais elle ne peut pas ajouter des commanditaires, car elle se trouve dans une impasse.

**Simon Gadbois** les remercie.

#### Comité du Défilé de mode

**Rebecca Beaulieu** qui est la présidente du comité entre dans la salle.

**Camille St-Pierre** représente le comité à la place la vice-présidente aux finances, elle entre aussi dans la salle.

**Rebecca Beaulieu** mentionne que le comité veut faire l'évènement le 1<sup>er</sup> ou le 2 février et au Grand Salon, de plus le comité ne veut pas que ce soit trop proche de la mi-session.

**Sophie Thériault** ajoute qu'en passant par l'AED le Grand Salon est gratuit.

**Camille St-Pierre** explique que le comité a pensé faire un pré-drink à l'automne peut-être en collaboration avec un autre comité, tout en conservant le party de l'hiver.

**Sophie Thériault** mentionne qu'elle va leur confirmer la date une fois que les dates de tous les comités seront officielles.

**Simon Gadbois** dit que le party de l'hiver de la rentrée est réservé à l'AED et gratuit pour tous.

**Sophie Thériault** dit que pourtant dans les années passées le party était au GRAAL et au Défilé de mode.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Rebecca Beaulieu** explique que le prix du billet sera de 10 \$ et que le comité ne veut pas séparer les gens en droit des gens pas en droit.

**Camille St-Pierre** souligne que selon leur thème le comité a pensé faire une collaboration avec la vice-présidente aux affaires sportives pour faire des activités sur l'heure du dîner.

**Sophie Thériault** s'interroge sur le genre d'activités.

**Camille St-Pierre** donne comme exemple du yoga, du spinning peu importe, avec un léger prix de 2 \$ pour tenter de s'auto-financer. Elle mentionne aussi le désir de remettre un montant d'argent à un organisme.

**Camille Castonguay-Allard** mentionne que se sont de bonnes initiatives, mais que c'est un peu contraire avec le principe des commandites. C'est comme si le comité prenait la commandite de l'AED et l'investissait dans un organisme et non dans les projets ce qui est contraire au but de l'AED. Il existe déjà le comité d'action sociale pour faire cela.

**Sophie Thériault** ajoute que si l'organisme vient sur place et tout, il est possible d'amasser de l'argent, mais utiliser l'argent de l'AED pour faire un don c'est un peu étrange et ça crée une position inconfortable. Elle souligne aussi qu'au niveau de la communication pour rejoindre les boutiques et le monde c'est assez ardu.

**Rebecca Beaulieu** dit qu'à l'interne du comité ils se sont donné des titres plus précis. **Anaïs Welsh** sera la vice-présidente aux communications, c'est donc elle qui sera en charge de rejoindre les gens. Il y aura aussi une page Facebook et Instagram.

**Dany Desrosiers** mentionne que plusieurs comités veulent des pré-drink, il est curieux de savoir si le comité a des moyens de pallier à cela s'il n'était pas possible pour eux d'en avoir.

**Camille St-Pierre** dit que s'il y a une possibilité de ne pas en avoir, il faut juste leur dire pour que le comité trouve un plan B, C, D, mais elles vont trouver un moyen de s'autofinancer.

**Camille Castonguay-Allard** leur demande si elles savent combien de billets ont été vendus l'an dernier.

**Camille St-Pierre** dit qu'elle ne s'en souvient pas par cœur, mais que l'information pourrait être trouvée.

**Camille Castonguay-Allard** souligne que le budget est intéressant, mais que le prix n'est pas divisé par le nombre de personne. Il est très bien fait, mais le comité parle de 1 500 \$ en billet et elle voudrait comparer, car l'an passé ils ont fait 1 700 \$. Si le comité veut 1 500 \$ à 10 \$ le billet sa mène à 150 personnes.

**Camille St-Pierre** explique que si le comité se permet d'ouvrir plus grand, il va aller chercher encore plus de monde, donc plus que 150 personnes.





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Castonguay-Allard** veut avoir une idée fixe de l'achalandage de l'évènement. Elle s'informe aussi des confirmations pour les commandites du BVE et de la CADEUL.

**Camille St-Pierre** avoue que non, le comité s'est basé sur les commandites du budget de l'an passé.

**Camille Castonguay-Allard** demande ce que le comité veut dire lorsqu'il parle de 200 \$ des cabinets, est-ce que le comité a contacté des cabinets.

**Camille St-Pierre** dit que non, c'est une suggestion de pouvoir aller chercher 200 \$ auprès des cabinets, l'an passé ça été possible d'aller chercher de telles commandites au mois de novembre pour certains autres comités.

**Camille Castonguay-Allard** demande combien d'activités sportives payantes le comité compte faire.

**Camille St-Pierre** confirme qu'au moins une comme du yoga, mais que le comité peut en mettre plus pour atteindre leur objectif.

**Sophie Thériault** les informe de peut-être penser à d'autres activités que le yoga, car il y a déjà beaucoup de comités qui veulent faire cette activité.

**Camille Castonguay-Allard** explique que lorsque le Grand Salon est loué, il reste des frais de stationnement à ajouter pour toutes les personnes qui vont travailler au niveau du coiffage, de la nourriture et du maquillage, l'an dernier ça avait coûté 1 400 \$ et cette année le comité propose 650 \$, elle veut savoir comment cette diminution est justifiée.

**Camille St-Pierre** mentionne que le comité a trouvé des gens prêts à faire le maquillage et les coiffures bénévolement, donc ça ne coûterait rien.

**Jessie Dumais** s'enquière à savoir si le comité a prévu de prendre des assurances, car c'est tout de même une grosse dépense de 600 \$.

**Camille St-Pierre** explique que oui s'est pris en compte, mais que le comité n'a pas encore fait le tour.

**Jessie Dumais** dit de regarder, car certaines boutiques ne demandent pas d'assurance et si jamais 14 boutiques ne la demandent pas et une seule dit qu'elle la veut, il est plus rentable de laisser tomber la seule boutique qui la demande.

**Camille Castonguay-Allard** souligne que la sécurité n'est pas prévue dans les dépenses du pré-drink, les revenus sont là, mais pas les dépenses (permis d'alcool, sécurité, alcool, etc.).

**Sophie Thériault** s'informe aussi de s'il y a un thème de prévu.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Rebecca Beaulieu** réplique que le comité veut faire une vraie ambiance de défilé de mode et non pas une sous ambiance.

**Camille Castonguay-Allard** explique qu'elle doit faire signer un engagement au comité, mais que se sera une autre fois, puisque leur vice-présidente aux finances n'est pas présente.

**Simon Gadbois** les remercie d'être venues.

Avocats Sans Frontières (ASF)

**Daniel Garcia** entre dans la salle.

**Sarah-Ève Sénéchal** entre dans la salle, elle explique que l'organisme veut encore faire une vente de café, de plantes et la soirée Vin et fromage.

**Sophie Thériault** s'informe de s'il y a une date d'arrêtée pour le Vin et fromage, car il faudrait vraiment la réservée tout de suite.

**Sarah-Ève Sénéchal** dit que les membres ont pensé au 22 mars 2018 ou le 15, la vente de café et de plantes serait dans le même coin.

**Sophie Thériault** explique que ça va leur prendre un permis s'ils veulent faire la vente sur un autre étage que le Hall de 2<sup>e</sup> étage du DKN. En gros, elle résume qu'ils veulent faire des choses différentes de l'an dernier.

**Sarah-Ève Sénéchal** mentionne qu'ils veulent peut-être créer une activité sportive, surement intérieure, mais que ça reste une simple idée. Ils voudraient aussi faire un tirage, mais ils n'en ont pas encore vraiment parlé.

**Sophie Thériault** demande s'ils veulent reprendre l'idée de la vente aux enchères qui a lieu lors du Vin et fromage.

**Sarah-Ève Sénéchal** confirme la présence de l'encan silencieux.

**Camille Castonguay-Allard** dit qu'elle n'a pas de budget réel les concernant, donc il fut difficile pour elle de l'imager. Elle s'est basée sur le budget prévisionnel de l'an dernier.

**Sarah-Ève Sénéchal** offre de d'envoyer le budget à l'instant.

**Camille Castonguay-Allard** affirme que se serait gentil. Elle voit que les membres prévoient vendre 2 500 \$ de plantes, elle s'informe sur ce à quoi ça consiste.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Sarah-Ève Sénéchal** explique que l'an passé c'était 2 à 5 \$, les plus grosses étaient entre 10 et 15 \$, quant aux petits cactus ils étaient à 3 \$.

**Camille Castonguay-Allard** reformule le désir d'ASF de vendre environ 500 plantes. Elle demande si les membres croient pouvoir arriver à ce chiffre. Elle s'informe à savoir si sur le budget réel le montant désiré a été atteint.

**Sarah-Ève Sénéchal** dit que oui, la vente durerait une semaine, du lundi au jeudi. Elle non plus n'a pas vu le budget réel.

**Camille Castonguay-Allard** mentionne que 500 plantes vendues c'est beaucoup.

**Sarah-Ève Sénéchal** mentionne que ça leur coute 1 500 \$ pour la semaine pour la vente des plantes.

**Camille Castonguay-Allard** dit qu'elle a hâte d'avoir des nouvelles pour voir si 2 500 \$ de plantes sera accumulé, si les membres réussissent elle leur lève son chapeau. Elle s'informe s'ils veulent faire la vente de café au DKN.

**Sarah-Ève Sénéchal** explique que l'an passé, à cause des rénovations, il n'y a eu tellement d'argent amassé, mais que cette année ça devrait être mieux.

**Camille Castonguay-Allard** mentionne qu'elle a de la difficulté à comprendre ce qu'est l'encan silencieux.

**Sarah-Ève Sénéchal** explique que c'est le monde qui va écrire des montants proposés sur une feuille pour un prix et au fil de la soirée le montant se trouve à augmenter. Les gens peuvent aller y écrire leur montant n'importe quand pendant la soirée.

**Camille Castonguay-Allard** parle que le budget réel va être important, car les revenus sont élevés, elle est curieuse de le voir en vrai. Elle demande le nombre de personnes qui étaient à la soirée du Vin et fromage.

**Sarah-Ève Sénéchal** dit qu'elle ne se souvient plus combien il y avait de personne.

**Camille Castonguay-Allard** mentionne qu'au niveau des dépenses, les plantes c'est 1 500 \$. Elle s'informe pour lorsqu'ils vont acheter du café, ils en achètent pour combien de personne.

**Sarah-Ève Sénéchal** dit que les membres ne savent pas encore, ça va dépendre du budget réel qu'ils vont recevoir.

**Camille Castonguay-Allard** dit que pour leur vente de billets qui passe dans les dépenses, ils peuvent en obtenir des gratuits s'ils passent par le Bureau de la vie étudiante (BVE).



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Sarah-Ève Sénéchal** dit que tant que c'est juste des billets normaux, elle demande si ils les prennent avec eux si c'est vraiment gratuit.

**Camille Castonguay-Allard** confirme que oui.

**Sarah-Ève Sénéchal** accorde qu'ils prendraient les billets avec eux.

**Camille Castonguay-Allard** demande dans quelle salle ils veulent faire la soirée du Vin et fromage.

**Sarah-Ève Sénéchal** mentionne qu'ils feraient la soirée au Desjardins, soit dans le Grand Salon.

**Sophie Thériault** approuve en disant que c'est gratuit si ASF passe par l'AED.

**Camille Castonguay-Allard** leur demande de le dire le plus rapidement possible, car la salle se loue très rapidement.

**Sarah-Ève Sénéchal** ajoute que c'est eux qui feront les DJs.

**Camille Castonguay-Allard** souligne que le 15 % d'imprévu n'a pas été prévu dans le budget.

**Sarah-Ève Sénéchal** mentionne que c'est un oubli de leur part.

**Camille Castonguay-Allard** affirme que si leur budget est réel, alors ils feront beaucoup d'argent.

**Sarah-Ève Sénéchal** confirme que le but est de faire beaucoup de profit pour en donner le plus possible à ASF en don.

**Camille Castonguay-Allard** mentionne qu'ils demandent une commandite de 1 100 \$ et le solde est de 823,89 \$. Elle va communiquer avec leur vice-présidente aux finances pour lui faire signer un engagement.

**Simon Gadbois** les remercie.

Organisme Pro Bono Students Canada Section ULaval

**Émilie Hunkin** et **Jade-Élie Savoie** entrent dans la salle.

**Émilie Hunkin** explique qu'elles sont des coordonnatrices de programme, ce n'est pas comme pour les autres comités. Elles font des partenariats avec des organismes en leur fournissant des étudiants en droit dans les organismes qui ont des besoins juridiques. Elles fonctionnent sous projet, un organisme peut avoir plusieurs projets. Elles font aussi des activités de financement pour se financer et se faire connaître. Cette



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

année, elles se sont aperçues que l'organisme n'est pas assez connu comparé à d'autres universités. Elles veulent faire connaître le programme et ses avantages aux étudiants.

**Sophie Thériault** demande si elles ont des contacts pour faire le vidéo professionnel mentionné dans leur projet initial.

**Jade-Élie Savoie** mentionne que c'est elle qui va s'en occuper.

**Émilie Hunkin** explique que l'UdeM a fait un vidéo comme ça l'an passé, que c'est une belle vitrine de filmer leurs activités et de les mettre sur leur page Facebook pour faire de la promotion.

**Sophie Thériault** confirme qu'elles lui ont déjà envoyé la date pour le Casino ProBono.

**Camille Castonguay-Allard** parle de la section commandites de leur budget pour savoir si l'ensemble des commanditaires ont confirmé la commandite.

**Émilie Hunkin** mentionne que l'an passé ces commandites-là, c'étaient les gens qui achetaient des billets pour le casino et qu'elles n'avaient pas été confirmées avant septembre.

**Camille Castonguay-Allard** reformule qu'il n'y aura pas de confirmation avant septembre dans ce cas. Elle mentionne qu'elle voit que Pro Bono a un bon fond de roulement donc ça l'inquiète moins, surtout si elles pensent avoir des commandites.

**Émilie Hunkin** explique qu'elles ont juste eu accès au budget de l'an passé, que la fille avait des contacts, mais ils ont été enlevés, car elles n'ont pas ses contacts-là.

**Camille Castonguay-Allard** exprime que plus le budget est fait d'avance, moins il y a de travail à faire dessus et mieux c'est pendant l'année.

**Émilie Hunkin** dit qu'elles vont se pencher là-dessus pour faire un bon budget.

**Camille Castonguay-Allard** demande si le montant de 4 500 \$ mis pour le casino dans le budget est basé sur celui de l'an passé.

**Émilie Hunkin** confirme que c'est fixé sur les autres années, soit le budget réel de l'an passé, elles ont changé un peu le montant à 100 \$ près.

**Camille Castonguay-Allard** dit qu'elle n'a pas le budget réel de l'an dernier.

**Émilie Hunkin** offre de le lui envoyer.

**Camille Castonguay-Allard** demande ce que va rapporter le Casino.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Émilie Hunkin** pense que ça va rapporter environ 8 000 \$, moins les dépenses donc 4 500 \$.

**Camille Castonguay-Allard** résume que dans les faits, elles auraient vendu 225 billets à 20 \$, quant à leur soirée de lancement elles ont prévu 60 \$, montant qui est sûrement aussi basé sur le budget de l'an dernier.

**Émilie Hunkin** confirme que oui c'est basé sur les budgets passés.

**Camille Castonguay-Allard** demande ce qu'est Production Éric.

**Émilie Hunkin** répond que l'an passé c'est eux qui ont mis la salle en place.

**Camille Castonguay-Allard** s'informe de la salle dans laquelle elles veulent faire la soirée.

**Émilie Hunkin** dit que l'an passé c'était dans le Hall Émile Nelligan, donc c'était gratuit.

**Camille Castonguay-Allard** s'informe de la justification pour la différence de prix du permis d'alcool, elles ont prévu 35 \$.

**Émilie Hunkin** dit qu'elles se sont basées sur les années antérieures, elle dit aussi ne pas savoir comment fonctionne le permis.

**Camille Castonguay-Allard** explique que ça dépend du type de permis et du nombre de personne et du fait que c'est un petit évènement. Elle dit qu'elles n'ont rien à prévoir pour les imprévus, car il y a déjà le 15 % d'imprévu du budget général. Elle mentionne qu'elles n'ont toutefois pas prévu les revenus et les dépenses de la vidéo et du site internet.

**Émilie Hunkin** dit qu'elles vont filmer et monter la vidéo par elles-mêmes.

**Jade-Élie Savoie** confirme que ça ne va rien coûter.

**Camille Castonguay-Allard** dit qu'elle a apprécié leur budget en général, il y a un excellent fond de roulement et elles demandent une commandite de 2 000 \$. Elle aimerait toutefois avoir le budget réel de l'an dernier.

**Émilie Hunkin** confirme qu'elle va le lui envoyer.

**Jessie Dumais** demande le courriel des deux seules coordonnatrices.

**Jade-Élie Savoie** donne le courriel.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Castonguay-Allard** dit qu'elle a des documents à leur faire signer pour leur responsabilité et qui dit qu'elle s'engage auprès de la corporation.

**Émilie Hunkin** renchérit qu'elles s'occupent les deux des finances, elles sont les deux vice-présidentes aux finances.

#### Comité des finissants

**Cindy Langlais**, présidente, et Jérôme Harrisson entrent dans la salle.

**Sophie Thériault** demande une présentation du groupe.

**Cindy Langlais** explique que le comité veut organiser une belle soirée pour tout le monde, il veut aussi faire un album des finissant et organiser plusieurs activités de financement. Le comité va d'abord faire un sondage pour savoir si les étudiants sont intéressés à avoir un album.

**Dany Desrosiers** rappelle d'inclure sa cohorte d'hiver, car ceux-ci s'associent d'avantage à la cohorte finissante actuelle que la suivante.

**Sophie Thériault** confirme que cette cohorte d'hiver est déjà incluse. Elle vérifie aussi si une fille d'une compagnie d'organisation d'évènements à contacter le comité.

**Cindy Langlais** confirme que oui, mais cette compagnie parlait d'aller au Lac Taureau ce qui est loin de Québec.

**Mélina Roche** s'informe de cette distance.

**Sophie Thériault** veut savoir si la vente de casquettes comporterait des casquettes à palettes plates ou courbées.

**Jérôme Harrisson** affirme qu'elles seraient courbées.

**Sophie Thériault** demande avec qui le comité compte faire affaire.

**Cindy Langlais** parle d'une boutique à la Place Laurier à laquelle le comité a pensé.

**Sophie Thériault** précise que pour leur vente de hotdog, il va falloir s'assurer que l'entreprise accepte que cette vente ait lieu sur leur stationnement.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** se questionne quant au montant de la commandite de l'an dernier de 6 000 \$, alors qu'elle dans ses dossiers à 4 000 \$ en début d'année et l'ajout d'un 1 000 \$ an cours d'année, pour finir à 5 000 \$.

**Mélina Roche** quitte le local à 9 h 50.

**Cindy Langlais** dit que c'est le chiffre qu'elle a reçu du comité sortant.

**Camille Allard-Castonguay** exprime sa confusion et leur mentionne que ce n'est pas parce qu'un commandite est accordée qu'elle est immédiatement déposée.

**Simon Gadbois** dit qu'une erreur est possible.

**Camille Allard-Castonguay** confirme que c'est possible. Elle s'interroge ensuite sur la conférence avec X.

**Cindy Langlais** explique que ce n'est pas une conférence, c'est des cartes à faire signer, X va contacter les étudiants pour leur proposer des produits.

**Camille Allard-Castonguay** question aussi la commandite d'Y.

**Cindy Langlais** dit qu'Y va donner 15 \$ à tous les étudiants qui vont participer à leur conférence.

**Steven Brassard** soulève que l'an dernier ce n'a pas été un succès comme activité.

**Simon Gadbois** précise que la première conférence oui, c'est la deuxième qui n'a pas attiré beaucoup de gens.

**Camille Allard-Castonguay** demande en quoi le party fluo donne de l'argent au comité des finissants.

**Cindy Langlais** dit que c'est le pré-drink, le comité vise faire 1 500 \$ lors de celui-ci.

**Simon Gadbois** approuve que c'est l'un des plus gros party de l'année, donc c'est un pré-drink payant.

**Camille Allard-Castonguay** demande si le comité compte faire un party après le Vin et Fromage.

**Cindy Langlais** confirme que oui et que le prix du party serait inclut dans le prix du billet de la soirée.

**Camille Allard-Castonguay** s'interroge sur le vente de panier de produit, elle veut savoir le nombre de billets que le comité estime vendre.





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Cindy Langlais** explique que les produits mis dans ce panier viennent des commanditaires qui donnent cela plutôt que de l'argent, mais si cette année le comité ne reçoit pas vraiment de produits, ce tirage de panier n'aura pas lieu.

**Camille Allard-Castonguay** demande si tous les types de commandites seront inclus dans les revenus.

**Cindy Langlais** affirme que oui.

**Camille Allard-Castonguay** dit que dans leur budget tout se passe bien, c'est simplement que les montants des commandites sont toujours des revenus variables. Elle va vérifier si l'an passé c'était 5 000 \$ ou 6 000 \$ de commandite de l'AED que le comité a reçu en finale.

**Cindy Langlais** soulève aussi que lors d'un party au Maurice le comité avait demandé une cote, mais il ne l'a jamais eu.

**Jessie Dumais** dit que c'est parce que le comité n'est jamais allé chercher le chèque.

**Cindy Langlais** mentionne que dans ce cas, elle va aller le chercher.

**Camille Allard-Castonguay** soulève que le comité va devoir surveiller comme il faut leurs commanditaires, car en ce moment les dépenses sont plus élevées que les revenus.

**Jessie Dumais** dit qu'elle a besoin du courriel à **Jérôme Harrisson** pour le site internet.

**Jérôme Harrisson** donne son courriel.

**Simon Gadbois** remercie le comité et appelle le prochain.

#### Bureau d'Information Juridique (BIJ)

**Maude Laporte**, présidente, entre dans le local. Elle explique que le BIJ est un OSBL qui donne de l'information juridique, sans pour autant conseiller. L'organisme aimerait avoir de l'AED 3 000 \$ pour se donner de la visibilité, ce qui est leur plus grande dépense. Le comité pense entre autres à utiliser la radio. Il y a aussi leur brunch d'accueil pour leurs bénévoles qui coutent certains frais. De plus, elle explique que l'an passé l'écran de l'ordinateur a été changé, mais le modem serait à renouveler, car il est désuet.

**Camille Allard-Castonguay** demande à quel endroit ce nouvel ordinateur est prévu au budget.

**Maude Laporte** dit que c'est dans la catégorie des équipements de bureau, mais ce n'est pas pressant non plus.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Sophie Thériault** invite l'organisme à participer à la soirée des comités pour se recruter des bénévoles.

**Camille Allard-Castonguay** n'a aucun commentaire au niveau des revenus, elle trouve que tout est super. Par contre, au niveau des dépenses elle a des questions. Elle veut savoir le brunch d'accueil à 1 300 \$ est pour combien de personnes.

**Maude Laporte** explique que c'est pour les 75 bénévoles, même si environ 50 se présentent. Elle dit que la facture de l'ancien exécutif montre que c'est même cher comme activité, mais c'est ce prix-là à plus ou moins 200 \$.

**Camille Allard-Castonguay** demande quel est le nombre de bénévoles attendus pour le dîner de clôture.

**Maude Laporte** explique que l'organisme compte environ 50 bénévoles, c'est la clé du BIJ. Elle confirme donc le 300 \$ pour l'évènement.

**Camille Allard-Castonguay** demande combien de personnes sont attendues au souper de clôture.

**Maude Laporte** se base sur les données de l'an dernier, donc elle compte environ 30 à 40 personnes.

**Camille Allard-Castonguay** rappelle la prévision de 300 \$ pour une conférence à Montréal et elle veut savoir combien de personnes vont à cette activité.

**Maude Laporte** avoue qu'elle ne sait pas, elle croit que c'est l'exécutif de l'organisme, soit quatre personnes. Ils vont y aller en voiture.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne que le niveau de compte de l'organisme n'est pas de 2 456 \$, mais de 1 030 \$.

**Maude Laporte** précise que le solde du compte est à 1 426 \$.

**Simon Gadbois** remercie le BIJ de leur présence.

#### Café la Dissidence

**Christiane Métivier** entre dans la salle. Elle explique que la Dissidence veut vraiment faire plus de publicités, elle veut continuer de prêter le local et de développer le service, comme en offrant le café à bas prix pour les différents évènements. Elle parle aussi de changer les lumières, les micro-ondes et changer la drôle d'odeur qui règne dans le local. Sans compter, l'idée de rendre le café toujours écologique.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Simon Gadbois** souligne qu'une collaboration avec le comité de développement durable serait une bonne idée.

**Sophie Thériault** propose aussi l'utilisation de tasses réutilisables.

**Christiane Métivier** parle aussi de plus gros rabais pour les gens qui arrivent avec leur propre tasse.

**Sophie Thériault** s'informe des deals qui seront offerts à leurs bénévoles.

**Christiane Métivier** dit qu'elle voudrait ramener de tels deals qui l'an passé avaient finalement été coupé à cause d'un manque de fond.

**Sophie Thériault** s'informe aussi de commanditaires possibles pour les nouveaux micro-ondes.

**Christiane Métivier** parle de commandites auprès de cabinets en échange d'une publicité constante dans le café étudiant, telle que : « Le cabinet X vous souhaite bon appétit ».

**Steven Brassard** soulève que la Dissidence a fait une demande de commandite dans le guide de commandites, il veut donc attendre l'été pour voir si des cabinets se manifestent. Sinon, il va aider la Dissidence à se trouver d'autres options.

**Sophie Thériault** demande si le comité a une date en tête pour leur party de début de session.

**Christiane Métivier** explique qu'elle doit en parler aux autres membres du comité avant.

**Laurence Bélanger** souligne de ne pas se gêner de dire aux bénévoles non-motivés de quitter, ce qui permet d'en recruter de nouveaux qui eux sont heureux d'y être.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne que le budget est très près d'être déficitaire, elle dit que si l'équipe n'a pas de volonté et que le budget est si problématique il va falloir agir.

**Christiane Métivier** renchérit que la Dissidence est quelque chose d'important dans le baccalauréat.

**Laurence Bélanger** demande si les autres membres du comité comptent l'aider pendant l'été.

**Christiane Métivier** dit qu'elle se sent un peu seule sur le projet

**Simon Gadbois** propose de lancer un appel à l'aide sur les groupe de droit ULaval.

**Camille Allard-Castonguay** confirme qu'il faut faire quelque chose pour que **Christiane Métivier** se sente bien dans son comité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Sophie Thériault** dit que l'AED va devoir intervenir et s'assurer qu'un meilleur chemin est pris d'ici le début de l'année.

**Christiane Métivier** mentionne qu'elle compte sur l'arrivée du représentant de première année dans l'équipe.

**Camille Allard-Castonguay** s'informe sur le dépôt hebdomadaire.

**Christiane Métivier** dit qu'un dépôt des profits est fait chaque semaine.

**Pierre-Olivier Bouvier-Leblanc** se joint au conseil consultatif à 10 h 38.

**Camille Allard-Castonguay** demande si la Dissidence compte faire autant de dépôts cette année.

**Christiane Métivier** explique que le comité se fie sur les chiffres de l'an passé.

**Camille Allard-Castonguay** souligne que la commandite de l'AED pour la Dissidence l'an dernier était de 4 000 \$.

**Christiane Métivier** dit qu'elle fait confiance à la vice-présidente aux finances de la Dissidence pour les chiffres.

**Camille Allard-Castonguay** demande à qui les demandes de commandites seront envoyées, autres que les cabinets pour les micro-ondes.

**Christiane Métivier** explique que pour l'instant elle ne sait pas trop.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne que **Christiane Métivier** a de bonnes idées de projet, mais que ces projets ne se trouvent pas dans le budget prévisionnel. La Dissidence a un bon fond de roulement, mais puisque le budget n'est pas très précis ça reste difficile d'évaluer. Elle ne veut pas que **Christiane Métivier** prenne tout sur ces épaules, puisqu'elle voit qu'il y a un problème de communication dans le comité.

**Dany Desrosiers** s'informe sur si la Dissidence pourrait être ouverte à l'idée d'accueillir des 4-9 comme aux universités de Sherbrooke et de Montréal.

**Christiane Métivier** confirme que ça lui ferait plaisir, elle aimerait même pouvoir y accueillir des cocktails avec des avocats, afin d'exploiter le café au maximum.

**Camille Allard-Castonguay** réitère que le budget est bien fait, c'est juste d'y mettre tous les projets du comité qu'il serait important de faire.

**Simon Gadbois** remercie le comité de la Dissidence d'être venu rencontrer l'exécutif.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

### Comité de la Simulation des Nations Unies

**Sarah Burke**, la présidente, et **Émilie Harrisson**, vice-présidente aux finances par intérim, entrent dans la salle.

**Jessie Dumais** demande le courriel d'Émilie Harrisson.

**Sophie Thériault** dit que ça va devoir attendre, car Émilie Harrisson n'est pas encore élue officiellement.

**Sarah Burke** explique que le comité organise le McMun, soit la simulation des nations unies qui est organisées par l'Université McGill, ça dure quatre jours et c'est une délégation de 25 étudiants.

**Sophie Thériault** demande si le comité compte rester à 25 étudiants.

**Sarah Burke** confirme que oui, un certain montant à payer par les étudiants sera fixé, mais le comité couvre le reste des coûts, c'est pourquoi le nombre est limité.

**Sophie Thériault** demande si la vente de cupcakes mentionnées dans le projet initial aurait lieu au DKN u dans d'autres pavillons.

**Sarah Burke** parle du DKN et idéalement proche de la cafétéria.

**Sophie Thériault** rappelle que dans ce cas le comité va devoir passer par elle, car il va devoir y avoir l'émission d'un permis de vente pour cet emplacement.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir si des commanditaires ont déjà été contactés.

**Sarah Burke** mentionne que non le comité n'a pas encore commencé ses recherches, mais il va s'y mettre.

**Camille Allard-Castonguay** se questionne, car le comité demande 1 655 \$ de commandite, mais le budget réel parle de 2 000 \$.

**Sarah Burke** explique que le budget prévisionnel de l'an passé était de 2 000 \$, alors que le budget réel était de 1 650 \$.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir comment le comité compte faire 1 250 \$ de financement lors de leur party.

**Sarah Burke** dit que le comité ferait plus de 900 \$ et que les billets seraient vendus à 6 \$. Donc, 25 membres de la délégation qui vendraient chacun 6 billets.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Simon Gadbois** souligne qu'il faudrait penser à un autre bar que la P'tite Grenouille, car ce bar n'est pas affilié à la compagnie avec qui l'AED s'enligne pour faire affaire.

**Camille Allard-Castonguay** dit aussi que les party qui demandent de payer un billet sont plus difficiles pour atteindre les gens.

**Sarah Burke** dit que c'est pour ça qu'elle croit que le jeudi après la relâche est un bon moment.

**Camille Allard-Castonguay** remarque que le comité est serré dans les revenus et dépenses et qu'il n'y a pas beaucoup d'argent dans le fond de roulement. Elle aime l'idée de faire une délégation de 25 étudiants au lieu de 32. Elle veut des précisions sur les frais de délégation inscrits dans le budget.

**Sarah Burke** dit que c'est les frais que McMun charge à chaque année pour chaque délégation.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne que le 300 \$ pour des T-shirts comprend combien de personnes.

**Sarah Burke** explique que c'est le montant de l'an passé, il a été mis cette année en prévisionnel, mais ce n'est pas une priorité.

**Camille Allard-Castonguay** souligne que le comité n'a pas prévu le 15 % d'imprévus dans leur budget et en l'ajoutant le budget devient déficitaire. Il reste qu'il est possible pour le comité d'aller chercher des commanditaires, car c'est un bon projet qui pourrait intéresser les cabinets.

**Sarah Burke** affirme que le comité veut contacter le plus de cabinets possibles, mais aussi des entreprises externes au monde du droit. Le comité ne voulait pas prévoir des montants incertains, c'est pourquoi rien n'est écrit à ce sujet dans le budget.

**Camille Allard-Castonguay** dit que ça tourne plus autour de 2 000 \$.

**Sophie Thériault** demande qu'elles sont les idées du comité, puisque le party Sharpie n'a pas fait fureur l'an dernier.

**Sarah Burke** parle d'un party années 50 avec des costumes.

**Vincent Anglehart** se demande si le problème du party Sharpie était le thème ou la date, car si c'était uniquement un problème de date ce n'est pas nécessaire de changer le thème.

**Steven Brassard** averti le comité que les cabinets sont plus attirés par les activités de réseautage, il veut donc savoir comment le comité compte les approcher.

**Émilie Harrisson** dit que les T-shirts servaient à ça, faire de la visibilité lors du McMun.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Steven Brassard** confirme que des cabinets de Québec pourraient apprécier avoir de la visibilité à Montréal par l'entremise de ces T-shirts.

**Jessie Dumais** pense que la publicité pour l'évènement lui-même de la simulation des nations unies pourrait bénéficier de plus de publicités.

**Sarah Burke** affirme que le comité sera plus actif sur les réseaux sociaux.

**Dany Desrosiers** les invite à communiquer avec lui pour leur choix de bar, puisque c'est lui qui a la liste de ceux accessibles.

**Camille Allard-Castonguay** rappelle que le budget du comité est serré, donc plus le comité veut faire un évènement incroyable, plus il va falloir aller chercher des commandites. C'est leurs revenus qui vont dicter ce qui est possible et ce qui ne l'est pas.

**Simon Gadbois** ajoute l'idée de parler avec des députés qui ont des budgets de commandites. Ensuite, il remercie les deux filles d'être venues représenter leur comité.

**Mélina Roche** revient dans le local à 11 h 05.

#### Comité de droit notarial

**Mélissa Turgeon**, représentante aux affaires professionnelles, et **Ariane Mostert**, représentante aux affaires académiques entre dans le local.

**Mélissa Turgeon** explique que c'est encore un nouveau comité, c'est la deuxième année d'existence du comité qui débute. Le but étant de promouvoir la profession de notaire, par du réseautage et de l'information. Le comité veut faire des soirées notair'Action, dans lesquelles un notaire un invité à venir parler de sa profession lors d'une conférence, le tout suivi d'un cocktail de réseautage. Trois soirées seraient ainsi prévues, au début septembre avec le cocktail de bienvenue, en novembre et à la session d'hiver. De plus, le comité voudrait organiser une journée notaire d'un jour, il reste connaître l'intérêt des professionnels face à une telle activité.

**Ariane Mostert** ajoute que tout dépend des disponibilités des notaires, ça pourrait être une simple demi-journée aussi.

**Mélissa Turgeon** renchérit que même les étudiants sont à consulter pour leur intérêt.

**Simon Gadbois** est d'avis que c'est une activité qui va fonctionner.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Mélina Roche** confirme que c'est une très bonne idée.

**Mélissa Turgeon** mentionne que c'est l'idée de leur présidente, soit **Nhu-Y Pham**, elle rappelle aussi la semaine de droit notarial.

**Sophie Thériault** ajoute que pour les dates que le comité a demandé tout s'enligne pour qu'il est celles désirées, elle va toutefois leur confirmer le tout prochainement.

**Mélissa Turgeon** parle aussi de faire un atelier de méditation et de conclure leur semaine de droit notarial par leur soirée Notair'Action de l'hiver.

**Steven Brassard** demande si le besoin de commandite de 200 \$ est pour ces soirées Notair'Action.

**Mélissa Turgeon** confirme que c'est pour ça, entre autres pour les traiteurs.

**Steven Brassard** explique qu'il y a déjà le déjeuner causerie de la chambre des notaires en collaboration avec le SPLA le 6 novembre. Il mentionne aussi qu'il ne faut pas oublier les notaires qui pratiquent en cabinet d'avocats. Il encourage aussi le comité à faire venir plus d'un notaire par évènement, afin de comparer les pratiques.

**Mélissa Turgeon** affirme que le déjeuner causerie a été confirmé.

**Dany Desrosiers** dit que l'an passé il y avait quatre notaires et six étudiants par table en rotation, ça avait bien fonctionné.

**Vincent Anglehart** parle du projet de vente de plantes.

**Mélissa Turgeon** mentionne que le comité cherche simplement une activité de financement.

**Laurence Bélanger** s'informe des autres activités de financement du comité.

**Mélissa Turgeon** explique que le comité voudrait faire autre chose oui en plus de la vente de plantes.

**Camille Allard-Castonguay** confirme que leur demande de commandite est de 500 \$ comme l'an dernier.

**Mélissa Turgeon** confirme que oui.

**Camille Allard-Castonguay** souligne que le comité a été très rentable l'an dernier et qu'un montant de 2 140 \$ fut laissé dans le compte en fin d'année, mais elle précise que cet argent est à l'AED puisqu'à ce moment-là le comité ne possédait pas son propre compte. Elle s'interroge sur les frais de 30 \$ prévus pour de la terre et des pots, elle trouve que c'est beaucoup.





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Mélissa Turgeon** mentionne que ce montant dépend de la quantité de plantes vendues.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne que lors du prochain CE l'exécutif de l'AED va se prononcer sur sa proposition de créer un compte personnel au comité de droit notarial qui est super rentable.

**Mélissa Turgeon** veut savoir si l'argent dans le compte fictif sera transféré dans leur nouveau compte.

**Camille Allard-Castonguay** explique que tant que le comité ne possède pas son propre compte, tous les profits restent dans le compte de l'AED.

**Steven Brassard** interroge le comité à savoir si leur demande de 500 \$ était basée sur le fait que le comité avait un montant déjà dans le compte.

**Mélissa Turgeon** confirme que oui.

**Camille Allard-Castonguay** parle d'accorder 2 500 \$ , elle veut toutefois que le comité s'assure d'aller chercher des commandites.

**Ariane Mostert** soulève que le comité n'a pas de nouvelles d'un de leur commanditaire principal.

**Sophie Thériault** confirme qu'aucune nouvelle n'est apparue de leur part.

**Simon Gadbois** les remercie.

#### Comité du Festival de droit

**Victor Lusinchi**, membre, **Albert Brunelle**, président, et **Catherine Rivard**, vice-présidente aux finances du comité, entrent dans la salle.

**Sophie Thériault** leur demande de résumer les idées générales du comité.

**Albert Brunelle** explique que leur but principal est d'intégrer le plus de monde possible, afin de créer un esprit de corps dans la faculté. De plus, le comité envisage de changer la location du lounge.

**Catherine Rivard** ajoute que la pièce de théâtre n'aurait sûrement pas lieu, mais que le comité pense à faire plusieurs diners différents, pizza, poutine, vegan, etc. Elle précise aussi que le comité va demander plus d'argent, car le budget s'inspire de celui de l'an dernier, mais avec l'idée de changer des choses. Elle énumère les activités que le comité compte faire.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Victor Lusinchi** mentionne que le comité voudrait s'associer à la Dissidence pour faire des tasses à l'effigie de leur commanditaire X à la place des bucks et qui donneraient des bons prix sur les cafés. Ça offre une bonne visibilité.

**Albert Brunelle** veut amener le DIAST à un autre niveau. Le comité a pensé le faire à Stoneham et peut-être même louer un chalet pour les gens qui voudraient y dormir.

**Simon Gadbois** mentionne le problème du système de navettes pour le retour.

**Albert Brunelle** précise que les gens qui reviennent le soir-même bénéficieraient du service de navettes, mais ceux qui dorment pourraient s'arranger avec leur propre voiture.

**Victor Lusinchi** ajoute que le comité demande plus d'argent que les autres années, mais il veut collaborer et impliquer d'autres comités dans l'évènement.

**Catherine Rivard** soulève que le comité est sans nouvelle de leur commanditaire X.

**Mélina Roche** suggère que le comité les recontacte.

**Steven Brassard** veut savoir ce que fera le comité si le commanditaire X ne commande pas.

**Albert Brunelle, Victor Lusinchi et Catherine Rivard** disent tous que le comité va en trouver un autre.

**Sophie Thériault** veut savoir à quel moment le comité veut faire le DIAST.

**Catherine Rivard** parle du 16 novembre 2017.

**Sophie Thériault** soulève qu'un autre comité a mentionné un intérêt pour cette date, elle va leur revenir là-dessus, puisque rien n'est confirmé.

**Camille Allard-Castonguay** résume que le comité demande 5 000 \$ en commandite.

**Catherine Rivard** précise qu'elle va contacter le commanditaire X.

**Steven Brassard** confirme qu'en principe le commanditaire X aurait dû communiquer avec le comité.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne que l'important c'est d'entrer en contact avec eux le plus rapidement possible pour s'assurer de la commandite. Elle s'informe aussi de quel est le party de financement du comité si ce n'est pas le DIAST.

**Catherine Rivard** mentionne que c'est un party qui aurait lieu avant la relâche de l'automne.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** confirme avec eux leur attentes de ramasser 1 100 \$ lors de ce party.

**Albert Brunelle** dit que c'est le montant du budget réel de l'an dernier.

**Camille Allard-Castonguay** pose quelques questions face à des revenus qu'elle trouve drôle.

**Catherine Rivard** explique qu'elle a vraiment pris les chiffres de l'an dernier.

**Camille Allard-Castonguay** soulève qu'elle trouve que le budget est serré, malgré le bon fond de roulement. Elle veut savoir le comité pense à quoi comme activité sportive en plein air.

**Catherine Rivard** mentionne de la randonnée, elle a prévu 400 \$ au budget pour couvrir les navettes et les bouteilles d'eau de la journée.

**Camille Allard-Castonguay** s'informe de la réalisation d'un pré-drink et de l'alcool pour celui-ci.

**Catherine Rivard** confirme qu'un pré-drink aura bien lieu et que dans le budget elle a prévu de l'argent pour l'alcool, les jus, le coke, etc.

**Camille Allard-Castonguay** demande si le projet de Stoneham est bien prévu au budget.

**Laurence Bélanger** quant à elle veut savoir pourquoi le budget pour le théâtre ou le cinéma est à zéro.

**Victor Lusinchi** avoue que tous les membres du comité étaient en voyage, donc y a pas grand-chose de concrètement prévu. Il s'informe si 1 000 \$ pour Stoneham semble être un montant qui fait du sens.

**Camille Allard-Castonguay** explique que plus le budget est précis plus l'AED est portée à vouloir investir dans le comité.

**Simon Gadbois** remercie le comité de leur passage.

**Albert Brunelle** s'informe pour savoir le nom de leur membre élu, car il ne s'en souvient pas.

**Sophie Thériault** mentionne qu'il s'agit d'Aldéric Leahy.

**Marc-Antoine Thériault** et **Pierre-Olivier Bouvier-Leblanc** quittent le conseil consultatif à 11 h 49.

Comité du Grand Maillet

**Aida Jakupovic**, présidente, et **Valérie Bégin**, vice-présidente aux finances, entrent dans le local.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Aida Jakupovic** explique que le comité ne change pas drastiquement la formule, ça va rester un souper/spectacle/gala. Toutefois, le comité veut changer quelques petites choses, comme la photographie, le DJ, etc. Le comité veut développer plus le cocktail, il veut des barmaids et des bénévoles qui ne sont pas dans le baccalauréat. Sans compter, que le comité veut augmenter le nombre de places et diminuer le prix des billets.

**Sophie Thériault** propose de trouver d'autres idées possibles pour remédier à leur activité de yoga puisque beaucoup de comités veulent aussi en faire, donc pour éviter qu'il n'y ait que ça toute l'année.

**Aida Jakupovic** mentionne que le comité a eu cette idée, car elle travaille au PEPS et elle est proche des supérieurs. Le PEPS est prêt à laisser un local et une professeure de yoga pour les aider. De plus, le père de **Camille Mercier** est pilote et il est prêt à offrir un tour d'avion, le comité vendrait des billets de tirage à 5 \$ pour gagner ce vol.

**Valérie Bégin** ajoute que le comité veut reprendre le concept du bal masqué de l'an dernier.

**Sophie Thériault** demande s'il s'agirait encore d'un événement interfacultaire.

**Aida Jakupovic** confirme que oui.

**Sophie Thériault** rappelle de faire attention si le comité ajoute des places, car l'an passé il y avait déjà beaucoup de monde et les gens assis au fond n'entendaient pas ce qui se disait à l'avant, alors que les gens en avant avaient mal aux oreilles.

**Aida Jakupovic** renchérit que ce ne sera pas cette salle qui sera prise non plus.

**Laurence Bélanger** soulève que l'an passé ils ont été capable de rajouter du monde, mais c'est difficile, ça dépend toujours de la capacité de la salle et de l'intérêt des gens. L'an passé il y avait 256 étudiants, plus les professeurs et les professionnels.

**Sophie Thériault** ajoute qu'il faut bien expliquer que c'est un gala et ensuite un party.

**Aida Jakupovic** explique qu'elle va inviter deux amies barmaids, pour s'assurer que les vraies quantités d'alcool seront respectées dans les verres, ces amies sont prêtes à être bénévoles. De plus, le comité offrirait les consommations gratuites pendant le party et non pendant le gala.

**Valérie Bégin** propose aussi de garder un contrôle pendant le gala sur la consommation d'alcool.

**Sophie Thériault** mentionne que les dates demandées semblent être celles qui seront obtenues.

**Laurence Bélanger** ajoute que le vidéo de promotion fait l'an dernier a été fait dans le but d'aider le comité de cette année à se faire de la publicité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** confirme que leur demande de commandite est d'un montant de 4 560 \$.

**Aida Jakupovic** mentionne que le budget est inspiré du prévisionnel de l'an dernier, car le réel n'est pas encore complet. De plus, le commanditaire principal que le comité possédait depuis trois ans, ne renouvelle pas sa commandite. Le comité doit donc trouver un nouveau commanditaire.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir combien le comité demande à l'AED.

**Aida Jakupovic** dit que si le comité peut avoir 4 500 \$ il va le prendre.

**Valérie Bégin** renchérit que le comité perd une commandite qu'il recevait de 1 500 \$.

**Aida Jakupovic** donne d'autres commandites que le comité perd.

**Camille Allard-Castonguay** souligne que c'est possible de trouver de nouvelles commandites d'année en année.

**Aida Jakupovic** soulève que le comité de l'an dernier a commencé ses recherches de commandites à la fin juin, début juillet. Cette année elle a commencé au début juin, donc elle est encore plus d'avance.

**Valérie Bégin** ajoute que le comité pousse pour trouver un commanditaire principal.

**Camille Allard-Castonguay** revient sur le party de financement que le comité évalue à 1 000 \$.

**Aida Jakupovic** dit que c'est les chiffres du budget prévisionnel de l'an passé.

**Laurence Bélanger** répond que l'an passé le comité a fait 4 500 \$ au party de financement.

**Aida Jakupovic** ajoute que le comité de cette année reprend les masques non-utilisés de l'année dernière.

**Valérie Bégin** dit de mettre 4 500 \$ pour le party de financement alors.

**Camille Allard-Castonguay** rappelle qu'il faut concevoir que parfois un party peut faire 300 \$ aussi. Elle dit qu'il est vrai que l'an passé le bal masqué a fait vraiment beaucoup de revenus, mais c'était une situation considérée comme exceptionnelle. Il faut prévoir des navettes et il faut contacter d'autres facultés.

**Aida Jakupovic** ajoute que l'an passé le comité avait été chanceux, car le party de la semaine précédente avait pas tant pogné, c'est pourquoi cette année le comité veut savoir s'il y a un party la semaine avant.

**Sophie Thériault** précise que c'est surtout le système de navettes et l'ajout des autres facultés qui a fait une différence sur la participation.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** dit qu'elle trouve intéressant que le comité puisse avoir des barmaids bénévoles, il faut juste s'assurer qu'elles savent qu'elles sont bénévoles.

**Aida Jakupovic** affirme que c'est certain qu'elles ne seraient pas payé, mais le comité leur laisserait leur tip. L'idée de prendre des gens extérieur au baccalauréat est pour éviter que les gens derrière le bar finissent dans la salle pour être avec leurs amis.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir si le comité a besoin de sécurité pendant la soirée.

**Laurence Bélanger** mentionne que ça dépend de la salle choisie.

**Aida Jakupovic** ajoute que si la salle n'en fourni pas elle connaît des gens qui travaillent dans des bars et pourraient le faire.

**Sophie Thériault** précise que c'est seulement si la salle n'en fourni pas.

**Laurence Bélanger** revient sur le party de financement, elle explique que les réseaux sociaux font bien la job pour la publicité.

**Camille Allard-Castonguay** demande si le comité voulait aussi faire un pré-drink.

**Aida Jakupovic** confirme qu'il y aura un cocktail avant le gala.

**Camille Allard-Castonguay** parle d'un pré-drink avant le party de financement.

**Aida Jakupovic** dit que oui, mais le comité veut savoir comment ça fonctionne avec la Dissidence.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne qu'il faut prévoir les dépenses liées au pré-drink et elle dit que **Valérie Bégin** doit signer un formulaire d'engagement en tant que vice-présidente aux finances du comité.

**Aida Jakupovic** parle d'un chèque que le comité est doit recevoir, elle se demande si c'est l'AED ou eux qui va le recevoir puisqu'il est au nom de l'AED.

**Sophie Thériault** confirme que c'est l'AED qui va le recevoir, mais que le comité sera mis au courant à ce moment-là.

**Simon Gadbois** les remercie.

Comité des Débats face-à-face



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Carolane Pétrin**, vice-présidente aux finances, et **Simon Plante**, président, entrent dans le local.

**Simon Plante** dit que les activités du comité vont ressembler à celles de l'an passé, avec le retour de la soirée d'éloquence.

**Sophie Thériault** veut savoir si c'est officiel pour cette soirée.

**Simon Plante** explique que ça dépend de la disponibilité de l'Atrium.

**Sophie Thériault** leur rappelle de passer par elle pour avoir l'Atrium, car elle va avoir droit au rabais des associations étudiantes.

**Simon Plante** précise que ça va tout dépendamment du nombre de participants et que le comité doit regarder la date de la finale, mais pour celle-ci le comité pensait retourner au pavillon Desjardins.

**Sophie Thériault** explique qu'elle a besoin de la date au plus vite, car leur commanditaire officiel veut souvent l'exclusivité des activités lors de cette soirée. C'est pourquoi elle doit avoir la date pour ne rien prévoir d'autre au calendrier à ce moment-là.

**Simon Plante** parle aussi du retour des débats absurdes. Le comité veut aussi avoir un permis d'alcool pour couvrir leur cocktail.

**Sophie Thériault** demande si le comité connaît le processus pour l'obtention d'un permis d'alcool.

**Simon Plante** dit que non.

**Sophie Thériault** s'informe de la présence des permis d'alcool dans leur budget prévisionnel.

**Simon Plante** dit que oui. De plus, il y a deux bourses d'incluses et le comité voudrait se prendre d'avance pour les obtenir, car les mêmes dépenses que l'an passé sont prévues.

**Sophie Thériault** mentionne deux commanditaires à qui les demandes peuvent être envoyées dès maintenant.

**Simon Plante** demande si une date particulière doit être visée pour la commandite du cabinet.

**Steven Brassard** mentionne que personne n'a eu de réponse jusqu'à maintenant, les cabinets aiment prendre le pouls des activités des étudiants qu'ils ont aimé pour prévoir les commandites.

**Vincent Anglehart** s'interroge vers quelle date serait la finale.

**Simon Plante** dit que ça tomberait un peu avant la semaine d'examens.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** souligne que selon le projet initial la commandite était en processus.

**Simon Plante** mentionne que c'est ce commanditaire-là qui a commandité l'an passé.

**Steven Brassard** veut attendre la date de premier refus des cabinets.

**Camille Allard-Castonguay** s'informe des autres commanditaires, elle veut savoir s'il y en a d'assuré.

**Simon Plante** répond que non.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne que le budget du comité lui fait peur, car les revenus sont moindres que les dépenses et leur compte est très bas. Elle veut que quelque chose bouge au niveau du financement.

**Carolane Pétrin** confirme que le comité veut faire des activités de financement, mais le comité ne sait pas trop quoi encore.

**Camille Allard-Castonguay** ajoute qu'il faut prévoir les dépenses au budget, car sinon c'est difficile pour l'AED d'accorder une commandite. Elle veut savoir si le comité a envisagé une autre salle que celle au DKN pour la soirée d'éloquence.

**Simon Plante** dit que le comité a pensé faire la soirée au Grand Salon.

**Camille Allard-Castonguay** considère le comité comme étant tellement déficitaire que le Grand Salon est une bonne option, puisqu'il est gratuit.

**Sophie Thériault** dit que ça va être trop gros comme salle pour un tel évènement.

**Camille Allard-Castonguay** renchérit que la salle Le Cercle serait probablement plus justifiée.

**Steven Brassard** propose d'aller chercher des avocats sur un sujet d'actualité en particulier de façon concurrentielle entre les bureaux.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne que leur budget ne prévoit pas de permis d'alcool pour la soirée d'éloquence.

**Carolane Pétrin** croit que c'est un oubli.

**Camille Allard-Castonguay** explique que ce qui la refroidie le plus dans leur budget est la soirée d'éloquence, car normalement c'est la commandite qui paye en entier pour les soirées. Elle aimerait donner au comité la commandite que celui-ci veut, mais le budget n'est pas assez complet, rendant le tout difficile





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

à réaliser. Elle rappelle que si la commandite donnée est trop petite, en cours d'année le comité peut toujours demander plus, ce n'est pas définitif.

Une pause diner a lieu de 12 h 46 à 13 h 10.

### Comité Questions de genre

**Camille Dupont** est la co-présidente aux finances du comité. Elle explique que le comité aimerait faire une collaboration avec Justicia et le Barreau pour un programme de mentorat avec les avocats, en fait ça existe déjà, mais c'est pas très bien implanté. Aussi elle soulève que le comité aimerait organiser d'autres conférences avec des professeurs, ex. avec Louise Langevin ou Anne-Marie Laflamme.

**Sophie Thériault** trouve que les activités du comité sont vraiment très centrées sur le féminisme et elle croit qu'il y a d'autres choses qui peuvent être bien à aller chercher. Elle ne veut pas que le comité se ferme à d'autres sujets.

**Camille Dupont** précise que local dont le comité parle dans le projet initial c'est pour en faire un endroit avec des personnes ressources comme le Centre de Prévention pour les Aggression sur le Campus.

**Sophie Thériault** confirme avec eux que ce n'est un local nécessitant une réservation.

**Camille Dupont** assure que non.

**Sophie Thériault** invite officiellement le comité à la soirée des comités et pour les 5 à 7 et les conférences elle rappelle de le lui demander pour les réservations de locaux.

**Vincent Anglehart** mentionne qu'il n'a pas compris ce qu'était l'histoire du mentorat.

**Camille Dupont** explique que c'est une jeune avocate avec d'autres jeunes avocats qui donnent des trucs, des conseils lors de deux rencontres pendant l'année. Les étudiants peuvent aussi leur écrire des messages à tout moment.

**Sophie Thériault** croit que c'est un peu comme avocat d'un jour.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir combien le comité demande à l'AED.

**Camille Dupont** mentionne que le comité est habitué de ne pas avoir beaucoup d'argent, puisqu'il n'organise pas de grosses activités. Toutefois, cette année le comité aimerait faire des macarons pour les intégrations avec un numéro de téléphone où téléphoner en cas de problème.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** demande si ces macarons sont prévus au budget et elle veut savoir s'ils seront vendus.

**Camille Dupont** reconnaît que non, mais que le comité pourrait faire plus d'activités pour faire plus de revenus.

**Camille Allard-Castonguay** souligne que puisque les revenus sont inférieurs aux dépenses du comité, elle c'était dit que l'AED pourrait donner une commandite qui accote les dépenses ou peut-être même un peu plus, comme 500 \$. De cette façon le comité aurait assez d'argent pour travailler sur de nouveaux projets, comme Justicia et Barreau.

**Camille Dupont** renchérit que Justicia c'est pour le mentorat et elle ne sait pas vraiment si ça coûte quelque chose et le Barreau organise des conférences à Montréal ce qui implique des autobus et des frais pour les conférences elles-mêmes.

**Camille Allard-Castonguay** trouve que c'est un projet très intéressant, c'est pourquoi elle croit que si l'AED donne une commandite plus élevée ça pourrait devenir des activités à ajouter au budget, sinon ça peut s'ajuster.

**Camille Dupont** s'interroge sur ce que veut dire ajuster au cours de l'année.

**Camille Allard-Castonguay** explique que le comité peut toujours revenir en cours d'année pour demander un autre montant de commandite. Elle veut savoir si le comité a fait des soumissions pour leurs macarons.

**Camille Dupont** mentionne que non, mais le comité a regardé sur Internet et des sites ont été trouvés permettant de mettre la photo de leur choix sur des macarons. Le comité avait regardé pour environ 50, mais si le comité en distribue lors des intégrations il en fera faire plus.

**Camille Allard-Castonguay** ajoute que si les frais de livraisons s'ajoutent, il suffira de les ajouter au budget. Elle demande leur café et dessert à 40 \$ est pour combien de personnes.

**Camille Dupont** dit que normalement c'est payé par le SPLA.

**Camille Allard-Castonguay** s'informe s'il faut louer une salle pour cet événement.

**Camille Dupont** dit que ça aussi c'est le SPLA qui s'en occupe normalement.

**Camille Allard-Castonguay** veut confirmer qu'il n'y a donc pas de frais à couvrir.

**Simon Gadbois** demande à **Sophie Thériault** s'il y a des frais.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Sophie Thériault** dit qu'elle ne croit pas, mais de lui dire si jamais il y a besoin pour qu'elle leur loue un local.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir le prix exact du paiement.

**Camille Dupont** explique qu'elle a mis 5 personnes parce que le comité n'avait pas fait de recherche, mais normalement les conférences coutent 20 plus le cout de membre du Barreau de 20 \$ aussi.

**Camille Allard-Castonguay** conclu que ça serait un peu plus élevé, comme potentiellement le double.

**Camille Dupont** confirme qu'idéalement se serait plus que 5 personnes, donc 200 \$ pour remplir le déficit.

**Camille Allard-Castonguay** leur dit que si le comité veut faire d'autres projets, elle conseille de demander plus, car elle trouve que le comité a l'air assez équilibré en terme de finances et elle leur offrirait 500 \$, mais ça doit penser au vote.

**Camille Dupont** dit que c'est parfait pour elle.

**Camille Allard-Castonguay** souligne qu'elle a su que les documents de la vice-présidence aux finances du comité de l'an dernier avaient été perdus.

**Camille Dupont** confirme, elle s'assure ensuite que même si le 500 \$ ne passe pas au vote le comité va quand même recevoir un montant.

**Simon Gadbois** explique que ce n'est pas assuré non plus.

**Camille Allard-Castonguay** dit que quand l'AED s'engage à donner 500 \$, elle donne 500 \$, mais si l'AED décide de donner 300 \$ et que le comité revient demander 200 \$ en cours d'année il faudra à nouveau voter.

**Simon Gadbois** demande s'il y a d'autres questions et ensuite au prochain comité de dire au prochain comité qu'il peut entrer.

#### Revue Juridique

**Simon Gadbois** dit à **Louise Konan** qu'elle peut expliquer qui elle est et le but de son comité

**Louise Konan** souligne que la vice-présidente aux finances n'a pas pu se présenter. Elle explique aussi que la revue est un périodique qui fait la promotion des recherches des étudiants. Le projet du comité est d'envoyer la nouvelle édition, car l'équipe précédente n'a pas pu en faire et le deuxième objectif est de mettre un financement de l'avant pour contribuer. Du côté communication elle souligne que le comité veut



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

essayer de réactualiser la page Facebook qui a été délaissée et essayer de mettre sur le site internet toutes les recherches pour qu'elles soient accessibles. De plus, le comité aimerait faire une vente de roses pour la Saint-Valentin, faire un cocktail pour présenter le nouveau projet et faire un concours pour le meilleur texte de recherche.

**Simon Gadbois** s'interroge sur la pertinence de la Revue considérant l'existence du Journal le Verdict.

**Sophie Thériault** mentionne que la Revue publie des recherches d'étudiants et non pas des articles de variétés.

**Louise Konan** confirme qu'il s'agit d'écrits juridiques d'étudiants.

**Steven Brassard** veut savoir comment justifier cette demande de commandite aux cabinets.

**Louise Konan** explique que c'est pour payer l'édition, puisque c'est le plus cher, ça s'élève à 3 000 \$.

**Steven Brassard** pense que ça serait mieux d'aller chercher des maisons d'édition plutôt que des cabinets privés, il suggère d'en discuter avec elle postérieurement. Il ne sait pas si c'est vraiment quelque chose qui se fait par exemple..

**Louise Konan** confirme qu'elle n'a jamais entendu ça, mais elle est d'accord d'essayer.

**Sophie Thériault** nomme différentes maisons d'édition vers qui se tourner.

**Louise Konan** avoue que c'est une bonne solution.

**Sophie Thériault** invite officiellement le comité à participer à la soirée des comités.

**Louise Konan** confirme que le comité va avoir besoin de bénévoles pour les différentes activités.

**Sophie Thériault** exprime aussi son enthousiasme face à la vente de roses pour la Saint-Valentin.

**Louise Konan** ajoute qu'il y en aura des rouges, des roses et des jaunes.

**Laurence Bélanger** suggère de regarder avec Costco pour avoir des fleurs pas trop dispendieuses.

**Sophie Thériault** dit qu'elle va communiquer avec le comité prochainement pour les différentes dates.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir le montant que demande la Revue à l'AED.

**Louise Konan** dit que l'équipe qui l'a précédé lui a dit qu'elle ne pouvait pas demander plus de 1 000 \$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** reformule que le comité demande 1 000 \$.

**Louise Konan** confirme que oui.

**Camille Allard-Castonguay** souligne que ce montant est à titre indicatif.

**Louise Konan** explique que le comité essaie de faire un simple budget global.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne que c'est simplement que ça doit encore passer au vote de l'exécutif. Elle veut savoir combien le comité compte ramasser à titre de revenus. Elle mentionne qu'elle aimerait avoir un descriptif des finances et des dépenses du comité, surtout au niveau des revenus qui sont très brefs dans le budget prévisionnel.

**Louise Konan** avoue ne pas vraiment savoir.

**Camille Allard-Castonguay** explique qu'elle a besoin de le savoir pour déterminer si le comité s'enlève pour balancer ou non, par exemple savoir si les dépenses sont plus élevées que les revenus.

**Louise Konan** renchérit qu'actuellement dans leur compte le comité a 1 000 \$.

**Camille Allard-Castonguay** prend note de ce environ 1 000 \$ dans le compte, elle s'interroge aussi sur le nombre de personnes attendues lors de la soirée de lancement.

**Louise Konan** ajoute que le comité veut avoir des invités d'honneur.

**Sophie Thériault** demande si ça va tourner au tour d'une cinquantaine de personnes.

**Louise Konan** confirme le nombre d'environ 30 à 50.

**Camille Allard-Castonguay** souligne qu'elle a de la difficulté à comprendre le budget au niveau des commandites du comité.

**Steven Brassard** dit qu'il va falloir contacter des éditeurs avant d'avoir le montant d'une commandite officielle.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir si c'est vraiment une commandite que le comité recevrait des éditeurs.

**Louise Konan** précise que ce n'est pas vraiment une commandite.

**Vincent Anglehart** ajoute que c'est plus un arrangement avec eux pour avoir un rabais.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** comprend que c'est avec un seul éditeur qu'il y aura affaire en finale et non pas un peu avec un et un peu avec l'autre. Elle veut savoir où dans le budget la vente de roses ou de beignes est prévue.

**Louise Konan** croit que c'est dans la dernière partie.

**Camille Allard-Castonguay** renchérit que rien n'y est prévu.

**Sophie Thériault** s'informe si les beignes seront achetés ou faits maison.

**Louise Konan** dit que les beignes seront achetés et que le comité veut faire des bénéfices sur le prix d'achat.

**Camille Allard-Castonguay** suggère de faire des soumissions dans ce cas.

**Louise Konan** mentionne une compagnie à laquelle le comité avait pensé.

**Camille Allard-Castonguay** confirme que c'est une compagnie gagnante en générale en ce qui concerne la vente de beignes. Elle s'interroge plus au niveau du nombre de beignes et de roses qui seront achetés, puisqu'elle ne trouve rien à ce sujet dans le budget.

**Louise Konan** précise que c'est pour ça que le comité voulait des commandites des cabinets d'avocats.

**Camille Allard-Castonguay** trouve les idées superbes, mais trouve que ça devrait être prévu au budget.

**Louise Konan** acquiesce.

**Laurence Bélanger** attire l'attention sur la mention concours 200 \$ du budget du comité.

**Camille Allard-Castonguay** souligne que c'est dans la section des dépenses et si ça vient d'un cabinet ça devrait être dans les revenus.

**Louise Konan** acquiesce à nouveau.

**Camille Allard-Castonguay** souligne que la vice-présidente aux finances de leur comité a fait son possible et qu'elle comprend que la Revue n'est pas encore familière avec la manière de procéder de l'AED, mais elle dit que le budget est incomplet. Elle va tenir compte de la demande de 1 000 \$, mais il manque des chiffres pour que l'AED se positionne. Elle rappelle que les commandites évoluent et peu importe le montant qui sera donné, le comité peut revenir pour demander plus avec la preuve de bons projets.

**Sophie Thériault** précise qu'il manque des précisions dans le budget.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** ajoute qu'elle a un document que la vice-présidente aux finances du comité devra signer prochainement.

**Louise Konan** remercie l'AED et quitte.

L'exécutif discute de comment procéder et comment déterminer ce qui fait du sens ou non dans les budgets et les demandes, ça devient cacophonique et le prochain comité entre dans la salle.

#### Comité des Jeux'Ridiques (Law Games)

**Sophie Thériault** demande au représentant du comité d'expliquer son poste.

**Alexandre St-Pierre-Marcoux** dit qu'il est le président du comité, il souligne toutefois qu'aucune location n'a été officiellement donnée pour la tenue des Law Games 2018. Laval s'est proposée, mais il n'y a plus d'installations disponibles pour ces dates.

**Sophie Thériault** ajoute qu'elle n'a pas pu intervenir non plus, parce qu'il y a déjà deux autres facultés qui reçoivent de tels jeux dans ces dates-là.

**Alexandre St-Pierre-Marcoux** confirme qu'il s'agit de la faculté de médecine et de génie, il souligne que même Aida Jakupovic qui travaille au PEPS a essayé de négocier quelque chose et ça n'a pas marché. Il a même suggérer à l'organisation des Law Games de déplacer les dates, ce qui a aussi été refusé.

**Catherine D'Auteuil**, vice-présidente aux finances du comité, se joint à la rencontre.

**Alexandre St-Pierre-Marcoux** continue en disant que le comité a même essayé d'avoir des locaux dans les CÉGEP et ça n'a pas fonctionné.

**Sophie Thériault** veut savoir qu'elle est la date limite pour trouver un endroit.

**Alexandre St-Pierre-Marcoux** précise qu'il commence déjà à être trop tard.

**Sophie Thériault** explique que même s'il n'y a aucun endroit qui finit par être prévu, le comité peut quand même faire le party fluo et pourrait se charger de faire une délégation pour les JIFs.

**Catherine D'Auteuil** veut savoir ce que c'est.

**Sophie Thériault** explique que la faculté de droit ne participe jamais beaucoup, mais il s'agit de compétitions entre les différentes facultés de l'université. Elle n'oblige pas le comité, mais le propose et souligne que **Mélina Roche** pourrait aider le comité, c'est un événement qui dure une semaine.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Alexandre St-Pierre-Marcoux** souligne qu'il comprend pourquoi la faculté ne participe pas vraiment.

**Camille Allard-Castonguay** ajoute que l'AED a fait venir le comité aujourd'hui, mais ne compte pas vraiment donner de commandite, car le projet est incertain et le comité est très déficitaire de l'an dernier.

**Catherine D'Auteuil** veut savoir le déficit est de combien.

**Camille Allard-Castonguay** parle de - 1 400 \$. Elle propose de parler des idées du comité, dans le cas où les Law Games ont lieu et elle propose que le comité organise peut-être de minis Law Games.

**Alexandre St-Pierre-Marcoux** a pensé à quelque chose, en fait Sherbrooke a proposé de faire réunir les facultés de droit de l'Est.

**Simon Gadbois** propose d'organiser un voyage de ski.

**Alexandre St-Pierre-Marcoux** dit avoir eu plusieurs idées, mais que le problème est que les gens ont besoin d'avoir une motivation de participer à l'évènement ce que ne fera pas naître les JIFs.

**Camille Allard-Castonguay** dit être ouverte aux idées, mais que du côté financier elle est réticente, elle veut des projets clairs et concrets, que ce soit juste à l'interne à l'université Laval ou en affiliation avec d'autres universités. Tant que l'AED ne donne pas d'argent et que les Law Games n'ont pas lieu le comité n'a pas de date limite pour soumettre un projet différent et faire une demande de commandite précise.

**Catherine D'Auteuil** acquiesce.

**Camille Allard-Castonguay** renchérit que si demain matin il y a une réponse de l'organisation des Law Games le comité va devoir faire un budget rapidement.

**Alexandre St-Pierre-Marcoux** manifeste son inquiétude face à une location dans l'Ouest ce qui serait très cher encore une fois.

**Camille Allard-Castonguay** s'interroge sur les moyens du comité pour gérer l'alcool et le sport en même temps, car le sport peut être facilement oublié dans de telles situations.

**Alexandre St-Pierre-Marcoux** confirme que l'an passé ça avait été un gros flop, surtout à cause de la façon dont la délégation a été formée. Par exemple, les gens qui arrivaient en retard.

**Simon Gadbois** revient sur l'idée des Law Games 2.0 entre les facultés de droit de l'Est. Il rappelle qu'il n'y a pas plus de terrains disponibles.

**Alexandre St-Pierre-Marcoux** réplique que si c'est au Québec, tout ce qu'il faut c'est un point central, ça peut même être un camping.





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Simon Gadbois** n'est pas très enthousiaste de faire du camping en janvier.

**Juliette Reny** se demande s'il n'y aurait pas autre chose à faire pour cette situation.

**Alexandre St-Pierre-Marcoux** explique qu'avec les dates limitées il n'y a rien à faire d'autre.

**Vincent Anglehart** ajoute que les universités n'ont pas leur mi-session en même temps non plus.

**Alexandre St-Pierre-Marcoux** dit que selon lui il n'y a pas vraiment de gens qui chialeraient de manquer une ou deux journées de cours pour faire les Law Games autrement, il ajoute qu'il va prendre en charge le projet avec les autres universités au Québec.

**Camille Allard-Castonguay** rappelle que ça reste des frais.

**Alexandre St-Pierre-Marcoux** dit qu'il en est conscient, mais il vient de Sherbrooke donc il a quelques contacts.

**Sophie Thériault** propose de commencer par se renseigner et si les frais ne font aucun sens, le projet n'aura pas lieu.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne qu'il faudrait que les frais soient séparés moitié-moitié avec Sherbrooke. Elle demande si le comité veut regarder leur budget.

**Alexandre St-Pierre-Marcoux** et **Simon Gadbois** considèrent que ça ne sert à rien.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir le gros montant de 18 000 \$ est basé sur quoi.

**Catherine D'Auteuil** dit que c'est sur le nombre de participants.

**Simon Gadbois** ajoute qu'il serait bien que le comité vienne les voir avant la session d'automne s'il y a des développements ou des nouveaux projets sur la table afin de regarder la commandite.

**Catherine D'Auteuil** confirme qu'eux aussi ajusteraient la commandite.

**Camille Allard-Castonguay** souligne qu'elle et **Sophie Thériault** veulent garder le party fluo peu importe ce qui arrive afin de rembourser le déficit dans le compte du comité.

**Simon Gadbois** souhaite une bonne journée au comité et fait entrer le prochain.

Comité du Groupe recrue de l'année à Laval (GRAAL)



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Gabrielle Gosselin** et **Camille Mercier** entrent dans le local.

**Sophie Thériault** demande quel est le thème des intégrations.

**Gabrielle Gosselin** mentionne que le thème a officiellement été déposé le jeudi soir.

**Steven Brassard** veut savoir si c'est dans le groupe du GRAAL que le dépôt a eu lieu.

**Simon Gadbois** demande à avoir les fonctions des deux filles.

**Gabrielle Gosselin** donne le thème d'Astérix et Obélix.

**Camille Mercier** est membre et **Gabrielle Gosselin** est présidente.

**Sophie Thériault** demande comment va les communications avec le commanditaire principal.

**Camille Mercier** mentionne qu'une rencontre sera placée bientôt pour signer le contrat.

**Laurence Bélanger** veut savoir si la commandite est confirmée à 100 %.

**Gabrielle Gosselin** explique que non, le commanditaire veut d'abord rencontrer le comité.

**Sophie Thériault** demande si la sécurité de l'université a accepté pour l'arrivée du dimanche matin.

**Gabrielle Gosselin** dit que ce n'est pas officiellement accepté, mais que l'ancien président du comité lui a dit qu'il suffisait de se pointer sur place.

**Simon Gadbois** suggère de s'assurer que c'est encore permis.

**Gabrielle Gosselin** confirme que le comité va se mettre sur le dossier, mais qu'il va y avoir de la sécurité c'est certain, c'est juste que le comité n'a pas les détails.

**Steven Brassard** souligne qu'il faudrait que le commanditaire donne au moins le même montant que l'an passé ou plus.

**Gabrielle Gosselin** avoue que le comité pensait demander plus, elle explique que les autres années le montant donné était le minimum pour être le commanditaire principal.

**Sophie Thériault** veut savoir ce que va faire le comité avec la reprise de cours prévue en même temps que leur activité de souper.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Gabrielle Gosselin** explique que le comité a une rencontre la semaine prochaine, mais qu'il a été pensé de faire le souper après la journée sportive et rien le mardi soir pour laisser les gens aller à leur cours.

**Sophie Thériault** s'interroge sur le pub crawl et le party du dimanche soir.

**Gabrielle Gosselin** confirme que ces événements vont avoir lieu.

**Sophie Thériault** veut savoir comment vont les choses avec la compagnie d'événementiel pour la cabane.

**Gabrielle Gosselin** dit que la compagnie a accepté de commanditer, mais que le prix a augmenté.

**Sophie Thériault** rappelle de faire attention, car l'an passé il y avait eu des graffitis sur les toiles.

**Gabrielle Gosselin** confirme que la compagnie lui en a glissé un mot, mais que c'était la première fois que ça arrivait avec le baccalauréat en droit. Donc, il n'y a pas de problème pour re-signer avec elle.

**Sophie Thériault** s'informe d'une date pour le Rallye Apart.

**Gabrielle Gosselin** parle du jeudi 28 septembre 2017.

**Sophie Thériault** veut savoir s'il y aura une collaboration avec d'autres comités.

**Gabrielle Gosselin** souligne que c'est un gros profit et que le comité pensait le conserver.

**Camille Mercier** soulève que le comité n'est toutefois pas entièrement fermé à une collaboration.

**Sophie Thériault** explique que ce qui avait aidé au profit l'an dernier était que le jeudi barbecue avait été annulé, donc la bière prévue pour cet événement avait pu être utilisée lors du Rallye Apart. Ça avait permis au GRAAL de ne pas réinvestir.

**Gabrielle Gosselin** précise que le comité va peut-être séparer l'argent si un autre comité les approche.

**Steven Brassard** ajoute que le comité du Festival de droit serait certainement intéressé.

**Gabrielle Gosselin** confirme que **Camila Saïdi** et elle en ont parlé.

**Juliette Reny** mentionne qu'elle aimerait que le comité GRAAL participe à la formation Témoins actifs.

**Gabrielle Gosselin** s'informe de la date de cette formation.

**Juliette Reny** dit que c'est pas mal nous qui décide c'est quand.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Gabrielle Gosselin** dit qu'elle va y être.

**Juliette Reny** espère que le plus de monde possible y sera.

**Sophie Thériault** dit que le comité Questions de genre voudrait faire de la sensibilisation pendant les intégrations.

**Simon Gadbois** précise que ce serait en prévention.

**Gabrielle Gosselin** mentionne que le GRAAL n'a pas eu de nouvelles de Questions de genre, mais le comité est très ouvert à cette idée.

**Dany Desrosiers** s'interroge sur les bars que le comité veut approcher.

**Camille Mercier** réplique que le comité attendait de ses nouvelles pour en approcher.

**Gabrielle Gosselin** confirme que le comité a quelqu'un sur le coup, il ne manque que le GO de **Dany Desrosiers**.

**Sophie Thériault** souligne qu'avec la même compagnie ce serait simple de prendre les mêmes bars que l'année dernière.

**Gabrielle Gosselin** affirme que ça va être dans ce coin-là peu importe la compagnie de bière.

**Simon Gadbois** mentionne que la compagnie X permet d'aller dans des bars qui ne sont pas les siens en bas d'un certain nombre de participants.

**Dany Desrosiers** explique que le tout va dépendre d'une réunion qui a lieu le lendemain. Il ajoute qu'un événement comme les intégrations, la compagnie sera moins clémente à laisser aller dans d'autres bars.

**Gabrielle Gosselin** parle de faire gagner des points GRAAL tout au long de l'année en encourageant les gens à participer aux soirées aussi.

**Sophie Thériault** mentionne que l'an passé pour les intégrations d'hiver il y avait eu un partenariat entre le GRAAL et le comité des premières années, elle propose de renouveler ce partenariat.

**Gabrielle Gosselin** acquiesce à cette idée.

**Dany Desrosiers** soumet que le lasertag pour les intégrations d'hiver c'est une activité gagnante.

**Gabrielle Gosselin** mentionne qu'en plus le comité voulait faire un cocktail à l'hiver.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Dany Desrosiers** explique qu'à son entrée il y avait eu un pub crawl avant le souper et il croit que ça apportait vraiment quelque chose de plus.

**Sophie Thériault** renchérit que l'an passé le pub crawl n'a pas eu lieu, car le comité avait jugé qu'il faisait trop froid et le budget ne le permettait pas vraiment.

**Gabrielle Gosselin** dit que le comité va faire plus qu'un simple souper.

**Steven Brassard** rappelle que ça va aussi dépendre de la participation des gens.

**Sophie Thériault** ajoute que la vente de beignes et de pizza d'il y a deux ans n'avaient vraiment pas bien fonctionné.

**Gabrielle Gosselin** confirme que ces activités n'auront pas lieu non plus.

**Laurence Bélanger** rappelle de ne pas oublier de mettre des billets pour le Grand Maillet dans le budget.

**Sophie Thériault** conseille de communiquer avec le cabinet commanditaire pour savoir combien de personnes seront présentes.

**Camille Allard-Castonguay** soumet que le budget final du comité est assez serré. Elle n'est pas inquiète, mais elle veut s'assurer que le comité sera correct du côté financier. Elle demande si d'autres commandites sont prévues.

**Gabrielle Gosselin** explique que le comité attend encore des nouvelles de d'autres demandes qui furent envoyées.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir de quel genre de commandite il s'agit.

**Gabrielle Gosselin** mentionne que c'est un peu de tout, autant des produits que de l'argent.

**Camille Allard-Castonguay** propose une épicerie pour la commandite des hotdogs.

**Camille Mercier** mentionne que le comité attend des nouvelles de commandite de pain.

**Camille Allard-Castonguay** dit que ça va leur donner un lousse supplémentaire avec plus de commandites et un budget positif à la fin.

**Gabrielle Gosselin** confirme que le comité veut en laisser pour l'an prochain.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir ce que veut dire le matériel et la compagnie mentionnée au budget pour le vendredi à la cabane.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Gabrielle Gosselin** explique que c'est la compagnie qui va s'occuper de tout gérer à la cabane.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir combien de personnes sont attendues au lasertag, puisque le comité a mis 600 \$ dans le budget pour cette activité.

**Gabrielle Gosselin** dit que c'est au tour de 15 \$ par personne, mais le prix est fonction de groupe.

**Sophie Thériault** explique que le prix varie aussi en fonction du nombre d'heures.

**Steven Brassard** précise qu'il y a aussi possibilité de réserver par nombre de parties jouées.

**Camille Allard-Castonguay** s'étonne que rien ne soit inscrit dans les dépenses pour le Rallye Appart.

**Gabrielle Gosselin** mentionne que c'est parce que l'an passé il n'y a pas eu de dépenses.

**Camille Allard-Castonguay** précise que cette année le comité ne sait pas s'il va y en avoir ou non, car la bière sera peut-être à acheter.

**Sophie Thériault** ajoute que l'an passé c'est l'AED qui fournissait la bière, parce que ça revenait moins cher.

**Camille Allard-Castonguay** dit qu'elle n'a pas de problème dans ce cas, elle demande quel est le montant exact de la commandite demandée.

**Gabrielle Gosselin** mentionne que le comité demande plus que l'an passé, car le compte est moins haut.

**Camille Allard-Castonguay** dit que l'an passé le comité a eu 3 460 \$. Elle ajoute que la vice-présidente aux finances du comité va devoir signer une entente prochainement.

**Gabrielle Gosselin** et **Camille Mercier** quittent le local.

**Simon Gadbois** demande de faire entrer le prochain comité.

#### Comité du Tournoi des maitres

**Sarah-Ève Provencher**, présidente, et **Samuel Delisle**, membre, entrent dans le local.

**Sarah-Ève Provencher** explique que le comité a déjà communiqué avec deux golfs et la soumission d'un golf fut retenue. Le prix est vraiment plus bas que celui de l'an dernier et le comité n'aura pas besoin de trailers, car un autobus cargo se chargera du transport et les sacs peuvent être mis à l'intérieur.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Sophie Thériault** demande si c'est assuré que les sacs puissent aller dans l'autobus.

**Camille Allard-Castonguay** explique que l'an dernier les autobus loués ne le permettaient pas, il faut donc s'en assurer avant de signer une entente.

**Sarah-Ève Provencher** confirme que louer un trailer cette année ne servirait à rien.

**Sophie Thériault** s'informe de la recherche du cabinet de notaires par le comité et propose de demander de l'aide au comité de droit notarial qui a sûrement des contacts.

**Sarah-Ève Provencher** acquiesce.

**Steven Brassard** demande si le comité a fait une demande de commandite.

**Sarah-Ève Provencher** confirme que oui.

**Steven Brassard** explique qu'il attend toujours des nouvelles des cabinets, donc il va attendre jusqu'au début août avant d'intervenir d'avantage.

**Sarah-Ève Provencher** demande si elle doit reprendre le même guide de commandite que l'an dernier avec les niveaux or, argent ou platine.

**Steven Brassard** mentionne qu'il attendrait, car il va recevoir des appels et c'est à ce moment qu'il offrirait les différents plans de commandites et s'il y a moins d'inscriptions que prévu il enverrait leur guide directement aux cabinets. Bref, il veut donner aux cabinets jusqu'au mois d'août.

**Sarah-Ève Provencher** va envoyer leur guide à **Steven Brassard**. Elle demande ensuite si elle peut trouver d'autres commanditaires que des cabinets ou s'il est trop tard.

**Sophie Thériault** et **Camille Allard-Castonguay** affirment qu'il n'y a aucune restriction au niveau des commandites.

**Simon Gadbois** ajoute que plus il y en a mieux c'est.

**Sophie Thériault** précise que pour la vente de beignes du comité dans trois pavillons il ne faudra pas oublier de demander les permis de vente.

**Sarah-Ève Provencher** s'informe de combien de temps d'avance il faut s'y prendre pour avoir les permis.

**Sophie Thériault** va leur écrire bientôt pour tout leur expliquer. Elle veut savoir à quel moment dans l'année le comité veut faire sa vente.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Sarah-Ève Provencher** parle d'une des trois premières semaines de l'année, mais c'est seulement si le comité n'a pas les commandites espérées. Elle ajoute que le comité demande 2 200 \$ à l'AED.

**Camille Allard-Castonguay** confirme que le comité compte avoir 40 personnes.

**Sarah-Ève Provencher** acquiesce.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir si le terrain change les frais.

**Sarah-Ève Provencher** confirme que les droits de jeu et les voiturettes sont plus chers, mais l'autobus est 260 \$ de moins.

**Camille Allard-Castonguay** rappelle que les commandites sont modulables, donc il y a toujours moyen de revenir demander plus d'argent.

**Sophie Thériault** souligne que cet événement est vraiment tôt dans l'année.

**Sarah-Ève Provencher** veut savoir si le comité doit refuser que des gens se rajoute, car le prix augmenterait.

**Camille Allard-Castonguay** explique qu'aujourd'hui l'AED va voter une commandite pour 40 personnes, mais si jamais il y a plus de gens, la commandite pourra être augmentée.

**Sarah-Ève Provencher** acquiesce et ajoute qu'elle ne sait pas comment tout ça fonctionne.

**Sophie Thériault** mentionne que le comité a besoin d'un chèque de 10 % du prix du terrain et qu'en ce moment les autorisations des comités pour signer leurs chèques n'a pas été accordée.

**Camille Allard-Castonguay** soumet que l'AED peut avancer ce montant.

**Sophie Thériault** précise qu'il faut vérifier ce qu'est le 10 %.

**Sarah-Ève Provencher** dit que le golf va leur envoyer un contrat avec les prix.

**Sophie Thériault** demande au comité d'attendre au lendemain pour écrire au golf, puisque leur commandite sera votée le soir même.

**Camille Allard-Castonguay** ajoute que s'il faut que l'AED signe un contrat ça revient au même, mais que si le montant est vraiment gros celui-ci pourra être avancé. Par contre, elle n'est elle-même pas encore signataire au compte, car elle, **Sophie Thériault** et **Simon Gadbois** n'ont pas été enregistrés au registraire des entreprises. C'est un processus qu'elle dit être long.





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Sarah-Ève Provencher** veut savoir dans combien de temps le comité aurait la commandite de l'AED.

**Camille Allard-Castonguay** parle de quelques semaines, mais dans le pire des cas l'ancienne vice-présidente aux finances de l'AED pourra signer un chèque ou encore le comité payera de sa poche et l'AED va rembourser. Elle veut savoir si le comité a déjà communiqué avec des commanditaires.

**Sarah-Ève Provencher** parle d'un commanditaire que le comité a approché et pour le reste elle dit que ça va surtout passer par **Steven Brassard**.

**Camille Allard-Castonguay** trouve que le commanditaire mentionné est une très bonne idée.

**Sophie Thériault** rappelle de vérifier que les karts de golf sont compris dans le contrat.

**Camille Allard-Castonguay** est d'accord et demande ce qu'est un autobus cargo.

**Sarah-Ève Provencher** mentionne ne pas les avoir vus, mais c'est **Rodrigo Olmos-Hortiguela** qui s'occupe de la location.

**Camille Allard-Castonguay** veut vraiment que le comité soit certain que les sacs puissent rentrer.

**Simon Gadbois** fait une recherche d'images d'autobus cargo pour montrer à tous.

**Camille Allard-Castonguay** souligne que le fonds de roulement du comité est très bas, mais ça pèse dans la balance pour la commandite. Elle précise que le comité a bel et bien un rôle à jouer au niveau des commandites.

**Sophie Thériault** précise que la date du 22 septembre est confirmée à 90 %.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir combien de beignes seront vendus et à quel prix.

**Sarah-Ève Provencher** dit que ce serait des boîtes de 10 beignes et que ce serait 1 \$ le beigne.

**Camille Allard-Castonguay** soumet que ça va dépendre de la demande aussi.

**Samuel Delisle** explique que la répartition est basée sur ce facteur.

**Sarah-Ève Provencher** ajoute qu'il y aura des bénévoles lors de l'évènement.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir si le comité a des modifications à soumettre au budget.

**Sarah-Ève Provencher** dit que tout est beau.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Simon Gadbois** remercie le comité.

#### Comité d'Action sociale

**Josée Therrien** et **Carolane Pétrin** entrent dans le local.

**Simon Gadbois** demande au comité d'expliquer leur projet initial.

**Josée Therrien** explique que la première activité du comité serait lors de la première semaine d'octobre pour faire des conférences sur l'accessibilité à la justice, car c'est un sujet qui intéresse les étudiants. De plus, le comité veut inviter un bureau d'aide juridique ainsi que maître Belleau qui est très bonne. Ces conférences auraient lieu la semaine du 2 au 5 octobre.

**Sophie Thériault** demande si d'autres semaines peuvent aussi intéresser le comité.

**Josée Therrien** précise que le comité veut faire ça tôt dans la session en raison de la rentrée parlementaire qui est d'actualité.

**Sophie Thériault** offre la dernière semaine de septembre.

**Josée Therrien** parle ensuite de l'organisation d'une guignolée à la fin novembre. Le comité veut essayer de mobiliser les étudiants et demander au GRAAL d'offrir des points pour le don de denrées. Comme les étudiants en droit sont compétitifs il y aurait des équipes pour stimuler les dons, sinon le comité veut faire différentes campagnes de fonds pour des causes durant l'année. Elle parle du gros projet du comité, qui est une nouveauté, soit une soirée Dieu Merci, il y aurait 9 professeurs ou professionnels pour participer à 9 scénarios de 5 minutes. L'argent amassé par l'évènement serait remis à une fondation qui reste indéterminée pour le moment.

**Sophie Thériault** veut savoir qui va concrètement participer à la soirée.

**Carolane Pétrin** explique que le comité voulait demander à la Troupe de théâtre d'être comédiens.

**Vincent Anglehart** se demande si les professeurs vont embarquer.

**Josée Therrien** soumet qu'elle a déjà deux professeurs qui ont accepté. Elle ajoute que cette soirée remplacerait la soirée Gatsby qui ne fonctionne pas très bien.

**Juliette Reny** s'informe sur qui sont ces deux professeurs.

**Josée Therrien** garde le secret, mais dit que c'est de belles surprises.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Steven Brassard** intervient pour dire que la session d'hiver va commencer plus tard.

**Camille Allard-Castonguay** confirme avec le comité qu'il demande 500 \$ de commandite.

**Josée Therrien** précise que c'est 520 \$.

**Camille Allard-Castonguay** demande si la soirée Dieu merci n'aura qu'une seule représentation.

**Josée Therrien** acquiesce.

**Camille Allard-Castonguay** s'interroge sur l'atteinte de 150 étudiants à 10 \$ le billet.

**Josée Therrien** pense que c'est réalisable, c'est environ le même nombre de personnes que la soirée du Vin et Fromage qui coute plus cher.

**Camille Allard-Castonguay** souligne qu'au Vin et Fromage il y a de la nourriture comprise.

**Josée Therrien** renchérit que c'est pour ça que leur prix est plus bas.

**Camille Allard-Castonguay** avoue qu'elle imagine difficilement 150 personnes participer à cette activité.

**Carolane Pétrin** soutient qu'elle est allé à un évènement du genre à la faculté de médecine et que ça fonctionne vraiment bien. Les gens aiment voir les professeurs participer aux scénarios.

**Josée Therrien** ajoute que lors des débats absurdes la salle est remplie, les professeurs qui vont participer vont aussi attirer des étudiants.

**Camille Allard-Castonguay** est prudente au niveau des finances et elle pense qu'il y va y avoir moins de gens que 150, mais qu'il y a possibilité d'aller chercher de l'argent autrement.

**Josée Therrien** mentionne que la demande de 520 \$ c'est pas beaucoup et que le comité pourrait facilement demander plus. Si ça ne fonctionne pas le comité va recontacter l'AED.

**Camille Allard-Castonguay** dit qu'elle n'a pas peur, car le comité n'est pas déficitaire.

**Josée Therrien** rappelle que le but est de faire un don avec les billets à 10 \$.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne que si moins de gens viennent, ça réduit le don à l'organisme.

**Josée Therrien** dit qu'elle prend en note les remarques, mais elle croit que faire rire les gens aiderait à relâcher le stress, c'est pourquoi le comité croit que ce serait une bonne activité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** veut connaître les cabinets que compte approcher le comité.

**Josée Therrien** avoue que le comité n'était pas rendu là dans son organisation.

**Steven Brassard** mentionne que beaucoup de cabinets ont déjà des activités spéciales ou les gens font des dons pour des organismes, donc il croit que ceux-ci seraient intéressés par l'évènement.

**Camille Allard-Castonguay** parle de la vente d'alcool du comité, elle trouve leur montant très haut.

**Josée Therrien** souligne que c'est dans l'optique que 150 étudiants participent et que ceux-ci vont vouloir boire.

**Laurence Bélanger** demande si le permis d'alcool est inscrit au budget.

**Josée Therrien** confirme que oui.

**Simon Gadbois** ajoute que si le comité réserve le Grand Salon c'est une salle gratuite, quand c'est réservé au nom de l'association.

**Josée Therrien** mentionne que ça donne au comité un plus grand jeu dans le budget, comme pour la sécurité qui est chère et la décoration de la salle. Quant au photographe elle demanderait à son amie de couvrir l'évènement de manière bénévole.

**Camille Allard-Castonguay** demande à combien est le permis d'alcool pour le Grand Salon.

**Josée Therrien** dit que les permis sont autour de 80 \$.

**Camille Allard-Castonguay** croit que le prix des permis d'alcool peuvent varier en fonction de la grosseur de la salle.

**Josée Therrien** mentionne que seulement du fort et de la bière seront vendus pour baisser les dépenses le plus possible.

**Camille Allard-Castonguay** confirme que tout semble fonctionner dans le budget et soutient que le comité s'est laissé une bonne marge.

Le comité sort de la salle.

Comité de l'ensemble vocal



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Paméla Roy**, présidente, et **Camille St-Pierre**, vice-présidente aux finances entrent dans le local.

**Paméla Roy** dit que le comité a prévu de faire plus de spectacles que l'année passée et plus de collaborations avec les autres comités.

**Camille St-Pierre** précise que les finances du comité sont par rapport aux micros.

**Paméla Roy** souligne que l'an passé ce n'est pas tout le budget qui fut utilisé, mais comme cette année le comité veut faire plus de choses plus d'argent sera sûrement nécessaire.

**Sophie Thériault** les invite à communiquer avec les comités comme action sociale.

**Paméla Roy** confirme que le comité veut faire ça le plus tôt possible.

**Camille Allard-Castonguay** précise avec le comité que la demande de commandite est de 500 \$.

**Paméla Roy** soutient que le même montant que l'an passé ça serait bien.

**Camille Allard-Castonguay** explique que rien n'avait été décidé au conseil consultatif l'an dernier pour le comité de l'ensemble vocal, mais par la suite l'AED avait permis des dépenses jusqu'à 500 \$. Elle va noter que le comité demande 500 \$.

**Camille St-Pierre** précise que ça dépend toujours des événements.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir si le plus d'événements du comité entre dans le 500 \$.

**Paméla Roy** confirme que oui en considérant que les comités ne prévoient pas toujours l'équipement pour l'ensemble vocal dans leur budget, donc c'est eux qui le couvre. Elle donne le défilé de mode de l'an dernier en exemple qui a coûté plus cher en micros sans fil.

**Camille Allard-Castonguay** rappelle que le comité n'a pas de compte indépendant donc elle va travailler en collaboration avec eux et il y a toujours possibilité de venir chercher plus d'argent en cours d'année.

**Paméla Roy** acquiesce.

**Simon Gadbois** remercie le comité et demande de faire entrer le suivant.

Journal Le Verdict

**Sarah Burke**, vice-présidente aux finances, entre dans le local. **Ève Gaumond**, présidente, est sur Facetime en même temps.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Sophie Thériault** demande la présentation générale de leur projet.

**Sarah Burke** mentionne que le comité a besoin des commandites de l'université, des bureaux d'avocats et des entreprises externes, de la publicité leur est offerte en échange.

**Ève Gaumond** confirme que de la publicité c'est de la publicité.

**Sarah Burke** explique que leur plus grande dépense est l'impression, c'est le même montant que l'an passé qui a été mis au budget. Le comité a remarqué que les gens ne lisaient pas le journal, c'est pourquoi le faire en ligne devient une solution de plus en plus sollicitée.

**Sophie Thériault** veut savoir ce que le comité veut faire au mois de septembre et quelle jour de semaine ce sera.

**Ève Gaumond** mentionne qu'idéalement ce sera un mercredi de septembre sinon n'importe qu'elle journée.

**Sophie Thériault** va leur revenir sur ce sujet prochainement.

**Ève Gaumond** acquiesce.

**Sarah Burke** mentionne que dans les dépenses il y a aussi les frais de graphisme.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir le montant que le comité demande à l'AED.

**Sarah Burke** soulève que l'an passé le comité n'a jamais reçu le montant de l'AED.

**Camille Allard-Castonguay** dit que le comité avait assez d'argent dans le compte donc ça n'a pas été donné.

**Ève Gaumond** explique que le comité a budgété 100 \$, mais avec le cocktail le comité aimerait avoir une commandite de 800 \$ ou 1 000 \$.

**Camille Allard-Castonguay** se demande si le comité a commencé à regarder les commandites des cabinets à l'aide du guide des commandites.

**Sarah Burke** mentionne que non.

**Ève Gaumond** souligne que dès son retour elle prévoit se mettre là-dessus, mais pour le moment il y a un partenariat avec un cabinet.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** demande ce qu'est le revenu de 84 \$ nommé frais de gestion.

**Sarah Burke** explique que c'est un revenu du budget de l'an passé.

**Ève Gaumont** acquiesce à ce que dit **Sarah Burke**.

**Camille Allard-Castonguay** parle de leur budget et souligne que le comité a un excellent fond de roulement, donc elle propose d'éponger la commandite avec le montant du fond de roulement.

**Ève Gaumont** précise que le comité de l'an passé avait volontairement laissé un gros fond de roulement pour avoir plus de revenus pour le 20<sup>e</sup> anniversaire du journal.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir le nombre de personnes attendues au cocktail.

**Ève Gaumont** parle d'avoir une cinquantaine de personnes, c'est ce que prévoit le budget. De plus, elle dit qu'une demande de soumission a été faite chez IGA.

**Camille Allard-Castonguay** trouve que tout est beau, même si le budget est déficitaire, le fond de roulement reste bon. Elle prend en note la demande de 900 \$.

**Sophie Thériault** s'interroge sur la prise de photo mentionnée dans le projet initial, car une entente d'exclusivité est sur le point d'être signée avec une compagnie, donc elle va les contacter pour leur dire si le comité peut faire affaire avec quelqu'un d'autre que cette compagnie.

**Simon Gadbois** remercie le comité.

#### Comité Socio-politique

**Christiane Métivier** et **Olivier Deschênes** entrent dans la salle.

**Olivier Deschênes** explique que le comité veut reprendre ce qui a bien fonctionné l'année passée.

**Christiane Métivier** mentionne qu'elle est la présidente. Elle dit que l'an passé le comité a fait des diners conférence et que ceux-ci ont bien fonctionné, l'un était un diner-causerie et l'autre une conférence. Elle mentionne aussi le tournoi de génie en herbe, ainsi que les bières et politique qui ont super bien fonctionné.

**Olivier Deschênes** ajoute que le comité reprendrait la formule avec Claire L'Heureux-Dubé, mais avec moins de personnes, car c'est plus facile de s'organiser pour trouver une salle.

**Sophie Thériault** dit que pour les soirées bières et politique elle va proposer au comité une série de dates.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Olivier Deschênes et Christiane Métivier** acquiescent.

**Christiane Métivier** propose de reprendre l'idée de la visite de l'assemblée nationale, mais de visiter le consul à la place.

**Olivier Deschênes** dit que ça servirait à expliquer le droit parlementaire et comment ça fonctionne.

**Sophie Thériault** soumet l'idée de contacter le Festival de droit qui organise aussi ce genre de visite, pour éviter qu'il y ait deux fois la même activité.

**Vincent Anglehart** ajoute que le Festival de droit veut travailler avec les autres comités.

**Olivier Deschênes** précise que l'évènement de bière et politique pourrait être un 5 à 7 précédant un autre évènement.

**Juliette Reny** demande si le comité a pensé faire quelque chose en lien avec les élections municipales. Elle propose aussi de mettre le comité en contact avec la CADEUL qui organise plusieurs activités, comme des débats de candidats. Son seul bémol est que les gens qui ne viennent pas de Québec sont nécessairement moins interpellés.

**Christiane Métivier** dit être intéressée par l'idée.

**Sophie Thériault** veut savoir combien d'évènement bière et politique le comité veut organiser.

**Olivier Deschênes** explique que ce n'est pas tous les gens contactés qui ont répondu pour le moment.

**Steven Brassard** précise qu'il va bien falloir choisir les dates, puisque c'est le seul comité qui organise des conférences avec des juges sur l'heure du midi.

**Christiane Métivier** s'informe de si le comité peut organiser des conférences en droit pénal.

**Steven Brassard** suggère de le faire en collaboration avec le nouveau comité de droit criminel et pénal.

**Olivier Deschênes** renchérit que jusqu'à maintenant les réponses reçues sont positives et le comité a sorti quelques décisions sur lesquelles les juges pourraient se prononcer et qui n'ont pas été vues en classe.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir si les subventions gouvernementales sont des commandites confirmées.

**Christiane Métivier** informe que non, mais le comité leur a tout de même écrit.

**Olivier Deschênes** ajoute qu'en se fiant à l'an dernier les retours devraient être positifs.





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir à quel moment le comité de l'an dernier a fait ses demandes.

**Christiane Métivier** répond que c'était en novembre.

**Camille Allard-Castonguay** vérifie que la demande de commandite est de 750 \$.

**Olivier Deschênes** confirme que c'est le même montant que celui de l'année passée.

**Camille Allard-Castonguay** explique que le problème du comité est qu'il n'a pas de compte, donc tous les paiements doivent passer par elle et il n'y a pas d'argent du comité de l'an dernier spécialement attribué à eux.

**Simon Gadbois** ajoute que le compte de l'AED conserve ce qui y reste en fin d'année.

**Olivier Deschênes** reformule que l'argent restant de l'an passé n'est plus accessible au comité.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne que non, mais que l'AED va donner une nouvelle commandite et que le comité va ensuite passer par elle quand il y aura des dépenses. De plus, elle soulève deux erreurs dans le budget. Elle conclue en expliquant que le montant de leur commandite est en fait le montant maximal que le comité peut venir piger dans le compte de l'AED et qu'**Olivier Deschênes** en étant le vice-président aux finances du comité doit signer un engagement.

#### Comité du Développement Durable

**Zoé Angelopoulos** entre dans la salle. Elle se présente comme étant la vice-présidente aux finances du comité. Les objectifs sont de faire venir des conférenciers en droit de l'environnement ou des gens qui voudraient parler d'alternatives écologiques.

**Steven Brassard** soumet que le SPLA et lui compte faire venir un ou des avocats en droit de l'environnement.

**Zoé Angelopoulos** est contente.

**Steven Brassard** va en reparler pour choisir les dates.

**Sophie Thériault** mentionne de faire attention avec les activités de yoga, car plusieurs comités veulent aussi en faire, donc se prévoir d'autres alternatives au cas où.

**Zoé Angelopoulos** acquiesce.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** vérifie que le comité demande bien 550 \$ de commandite. Elle parle aussi du revenu de 100 \$ prévu par la consignation de canettes.

**Zoé Angelopoulos** dit que ces canettes sont celles qui seront ramassées à la cabane lors des intégrations.

**Camille Allard-Castonguay** explique que le budget du comité fait partie du compte de l'AED, mais que le prévisionnel est respectable et balance.

**Zoé Angelopoulos** mentionne qu'officiellement le comité demande 500 \$.

**Camille Allard-Castonguay** croit que c'est facile de faire 200 \$ avec la consignation de canettes et si jamais le comité trouve que l'AED ne donne pas assez il sera possible de revenir demander plus. Elle demande si le comité compte organiser des activités.

**Zoé Angelopoulos** réitère l'idée des conférences, d'où les frais de lunches et les salaires des conférenciers.

**Steven Brassard** spécifie que les cabinets souvent payent les lunches lors de leurs conférences.

**Mélina Roche** ajoute que des lunches ne sont pas obligatoires, elle trouverait ironique d'avoir des lunches dans des emballages plastiques pour une conférence sur l'environnement.

**Steven Brassard** soulève que 200 \$ de consignation ça fait vraiment beaucoup de canettes.

**Camille Allard-Castonguay** admet le point de Steven Brassard et dit que l'AED va compenser. Elle demande de faire signer l'engagement pour les vice-présidences des comités.

#### Troupe de théâtre

**Simon Barrette** et **Léa Larrivée** entrent dans la salle.

**Sophie Thériault** leur demande de se présenter.

**Simon Barrette** explique qu'il est le président du comité. Le comité a décidé d'y aller avec quelque chose d'intéressant, le premier défi étant de créer une pièce et le deuxième étant d'attirer les étudiants à cet événement plaisant. Pour la salle, rien n'est officiel, car il ne sait pas combien d'étudiants vont embarquer, ça dépend de la participation.

**Steven Brassard** demande si la pièce sera présentée en fin d'année, car si c'est plus tôt elle pourrait être jumelée avec le Festival de droit.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Léa Larrivée** dit qu'elle est la vice-présidente au marketing et qu'elle va s'occuper de rendre l'activité attrayante.

**Sophie Thériault** mentionne que le poste vacant de leur comité sera mis en élection à l'automne et elle suggère au comité d'entrer en contact avec le comité d'action sociale qui a quelque chose à leur proposer.

**Simon Barrette** mentionne que Zoé Angelopoulos avait parlé d'une possibilité de s'associer avec la troupe du campus et de leur emprunter des morceaux pour les costumes et les décors.

**Steven Brassard** est réticent face aux dates proposées dans le projet initial, car c'est en même temps que la course.

**Simon Barrette** demande les dates où la course est terminée.

**Steven Brassard** croit que c'est le 10 ou 11 mars. Il ne veut pas que leur pièce plante parce que le public n'est pas disponible.

**Simon Barrette** est d'accord et il veut que les acteurs soient vraiment motivés.

**Jessie Dumais** veut savoir concrètement ce qui sera fait au niveau marketing pour attirer les gens, surtout qu'il n'y avait pas de troupe l'an dernier.

**Léa Larrivée** parle de la possibilité d'en parler avec le Festival de droit, de l'utilisation des réseaux sociaux et de l'organisation de soirées d'improvisation.

**Jessie Dumais** est satisfaite.

**Simon Gadbois** suggère fortement l'utilisation des réseaux sociaux puisque nous sommes en 2017.

**Sophie Thériault** ajoute de faire attention avec leur publicité par le Festival de droit qui ne pense pas organiser à nouveau l'activité du théâtre.

**Vincent Anglehart** est enthousiaste de la soirée d'improvisation.

**Camille Allard-Castonguay** soulève que le comité demande 3 700 \$.

**Simon Barrette** avoue avoir écrit ce nombre, car il n'avait aucune idée de quoi mettre. C'est un chiffre fictif, puisque beaucoup de choses ne sont pas encore déterminées, comme la salle, les billets, etc.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne qu'en observant le budget elle voit beaucoup d'incertitude et elle trouve que 1 200 \$ de revenus par soirée d'improvisation c'est ambitieux.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Simon Barrette** explique avoir fixé 10 \$ à 12 \$ comme prix par soirée, avec 150 étudiants.

**Camille Allard-Castonguay** trouve que les revenus sont beaucoup basés sur des peut-être.

**Sophie Thériault** demande combien de représentations seront faites.

**Simon Barrette** parle de deux.

**Camille Allard-Castonguay** trouve que c'est bien d'en prévoir deux.

**Simon Barrette** conclut que c'est 1 000 \$ par soir.

**Sophie Thériault** s'informe sur le salaire du metteur en scène.

**Simon Barrette** dit que c'est le 3 000 \$ mis au budget, mais qu'il y a possibilité de jouer.

**Camille Allard-Castonguay** veut savoir pourquoi le metteur en scène est à ce coût.

**Simon Barrette** dit que le comité n'a pas discuté à ce sujet, mais il s'est fié à ses contacts au niveau collégial. Il admet qu'il pourrait voir s'il y a moyen de trouver moins coûteux.

**Camille Allard-Castonguay** concède qu'il n'y a pas de budget précédent, c'est comme un nouveau comité.

**Simon Barrette** voulait mettre cartes sur table et écrire un budget hypothétique.

**Camille Allard-Castonguay** explique que c'est parce que tout dans le budget est hypothétique qu'elle n'a pas envie de laisser aller 3 700 \$ directement, mais la commandite pourra être augmentée en cours d'année.

**Sophie Thériault** ajoute que le comité peut aller chercher d'autres commandites par d'autres moyens.

**Simon Barrette** parle de la vente de produits pour faire du financement.

**Camille Allard-Castonguay** apprécie que le budget, même s'il est hypothétique, ne soit pas en déficit.

**Simon Barrette** demande qu'elle est la moyenne des montants que l'AED donne en commandite aux comités.

**Sophie Thériault** explique que ça varie beaucoup d'un comité à l'autre.

**Camille Allard-Castonguay** ajoute que ça va en fonction des revenus et des buts de chaque comité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Simon Barrette** renchérit que c'était difficile de savoir pour la troupe.

**Camille Allard-Castonguay** réplique que le budget est très bien, seulement il est trop hypothétique.

Le comité quitte la salle.

Une pause est prise à 16 h 57.

**Laurence Bélanger** quitte pendant cette pause.

Retour de la pause à 17 h 21.

#### 4. Vote des budgets

---

**Camille Allard-Castonguay** présente un document qu'elle remet à tous les exécutants le plus clairement possible. Elle précise qu'elle veut procéder de manière conservatrice et augmenter les commandites en cours d'année.

**Mélina Roche** demande combien il y a dans le compte de l'AED.

**Camille Allard-Castonguay** donne des montants prévisionnels.

**Mélina Roche** veut savoir ce que veut dire Camille Allard-Castonguay lorsqu'elle parle de montants prévisionnels.

**Camille Allard-Castonguay** explique qu'il s'agit d'une estimation de Carol-Ann Racine, l'ancienne vice-présidente aux finances, elle ajoute que l'AED attend les retours d'impôts, les cotisations étudiantes et autres, c'est pour ça que le compte en un peu plus bas que normalement.

**Simon Gadbois** précise que ce n'est rien de catastrophique. Il s'informe d'à quel moment sera fait la transition dans le compte entre l'ancienne vice-présidente aux finances et la nouvelle.

**Camille Allard-Castonguay** ne sait pas.

**Simon Gadbois** propose que pour chaque comité Camille Allard-Castonguay exprime ce qu'elle pense, ensuite les exécutants en débattent en levant la main chacun son tour.

**Sophie Thériault** demande si chaque comité sera voté au fur et à mesure.

**Simon Gadbois** confirme que oui.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** trouve que ce n'est pas évident de décider, car il y a beaucoup d'informations.

**Simon Gadbois** mentionne qu'il comprend, mais que les comités doivent pouvoir commencer à travailler, donc les commandites doivent être votées.

#### Comité de droit criminel et pénal

**Camille Allard-Castonguay** dit qu'elle offrirait 500 \$ au comité de droit criminel et pénal. Elle explique ces motifs, comme le fait qu'elle se base sur le comité de droit notarial qui était nouveau aussi l'an dernier.

**Steven Brassard** soumet que le comité de droit notarial a déjà un an et possède une subvention d'un autre organisme. Il suggère de ne pas mettre de bâtons dans les roues à ce nouveau comité.

**Simon Gadbois** renchérit que le comité de droit criminel et pénal doit passer un test cette année en quelque sorte.

**Dany Desrosiers** mentionne qu'il était dans le comité de droit notarial lors de sa formation l'an dernier et il dit qu'avec 500 \$ c'était confortable pour débiter et faire un cocktail. Il croit que donner plus pourrait pousser le comité à moins travailler.

**Simon Gadbois** est d'accord.

**Sophie Thériault** rappelle que de manière générale il faut faire attention à ne pas toujours se dire que le comité reviendra en cas de besoin.

**Juliette Reny** croit que c'est une bonne façon de voir les choses, le comité de droit notarial est la preuve que de belles choses peuvent se faire avec 500 \$ et si le comité veut plus il pourra se trouver d'autres commandites.

**Vincent Anglehart** se demande combien le commanditaire principal du comité de droit notarial a donné l'an dernier comparativement aux petits cabinets privés de droit pénal. De plus, si beaucoup de cabinets viennent et que l'activité est décevante ils ne donneront plus. Il veut vraiment que l'AED donne un coup de main au comité.

**Mélina Roche** renchérit que le comité peut quand même aller chercher beaucoup d'autres commandites, car il touche un domaine différent du droit.

**Juliette Reny** se demande si mettre 750 \$ ne donnerait pas plus de possibilités et ce sans changer grand-chose pour l'AED.

**Simon Gadbois** pense juste que si l'AED fait ça pour tous les comités ça peut être dangereux.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** rappelle de ne pas oublier le budget qu'elle a donné plus tôt qui est serré.

**Steven Brassard** ajoute que les cabinets de droit criminel ce n'est pas de riches cabinets, car ils sont petits. Donc, les commandites qu'ils vont donner pour faire les conférences seront sûrement plus petites. Il croit qu'il faut des évènements pour mettre le comité en valeur, ce qui nécessite de l'argent.

**Sophie Thériault** suggère aussi que le comité approche l'association des cabinets de la défense.

**Dany Desrosiers** rappelle que les montants ne sont pas définitifs, c'est un premier comité on ne sait pas comment l'argent y sera géré. Il ne veut pas donner 1 000 \$ et que celui-ci parte en fumée. Il croit que c'est mieux de donner 500 \$ et que le comité revienne demander plus, ainsi le comité justifiera ses dépenses.

**Simon Gadbois** propose une commandite de 500 \$.

**Dany Desrosiers** appui la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### CDAUL

**Camille Allard-Castonguay** elle pense offrir 3 400 \$, elle croit que le comité a rempli son rôle au niveau des commandites pour l'automne, de plus le comité a déjà beaucoup dans leur compte. Elle explique certains calculs qu'elle a fait et l'effet du fond de roulement sur ceux-ci.

**Sophie Thériault** croit qu'on peut simplement comparer les montants de commandites avec ceux des autres années. Elle rappelle aussi le projet du voyage à New York du comité, ce qui représente une grosse dépense.

**Camille Allard-Castonguay** renchérit que ce n'est pas certain que ça aura lieu.

**Mélina Roche** argumente que le comité avait l'air motivé à le faire.

**Camille Allard-Castonguay** ajoute que le comité n'avait pas l'intention de demander des fonds de plus pour ce voyage.

**Sophie Thériault** mentionne qu'elle avait compris que le comité allait demander de l'argent spécifiquement pour le voyage à New York.

**Simon Gadbois** confirme que le 5 000 \$ incluait New York. Il mentionne toutefois que l'an passé aussi le comité avait dit vouloir faire ce voyage et ça n'a jamais eu lieu comme depuis plusieurs années. Il ne veut pas baser la commandite sur un projet toujours présenté, mais jamais réalisé.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Steven Brassard** précise qu'il y a des soumissions de faites cette fois-ci et que le projet est déjà en branle.

**Camille Allard-Castonguay** continue de dire que le montant de New York est inclut dans le montant demandé en commandite.

**Simon Gadbois** propose l'adoption du budget de **Camille Allard-Castonguay** de 3 400 \$.

**Juliette Reny** appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Défilé de mode

**Camille Allard-Castonguay** soumet une commandite de 1 000 \$.

**Simon Gadbois** dit que c'est ce que demande le comité 1 000 \$.

**Camille Allard-Castonguay** explique que c'est un montant qui fonctionne bien et le comité reste serré, mais il y a un 15 % d'imprévus de prévu, donc elle ne voit pas de problème à leur offrir le montant demandé de 1 000 \$.

**Dany Desrosiers** trouve que c'est bien.

**Jessie Dumais** mentionne qu'elle a géré les finances de ce comité l'an dernier et elle était en surplus l'an dernier. Elle croit que 1 000 \$ c'est beaucoup, puisque le défilé s'auto-suffit.

**Juliette Reny** trouve que ce n'est pas correct de donner 500 \$ pour un comité qui veut faire connaître un domaine de droit, tel le comité de droit criminel et pénal, et de donner 1 000 \$ à un événement de divertissement.

**Simon Gadbois** précise qu'il ne faut pas comparer les vocations des comités.

**Dany Desrosiers** ajoute que le 500 \$ c'est assez pour structurer un comité qui commence.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne que l'équité au niveau financier ne s'applique pas, car certains comités sont rentables alors que d'autres non. Elle concède que c'est vrai que le défilé s'auto-suffit, la commandite revient en partie à investir dans le fond de roulement.

**Sophie Thériault** propose une commandite de 600 \$.





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Jessie Dumais** appuie la proposition.

**Dany Desrosiers** s'oppose à la proposition. Il croit que c'est une belle activité qui chaque année attire beaucoup.

**Jessie Dumais** dit que ça ne fonctionne pas si bien, il y a deux ans il a été difficile de trouver des gens et ça été pire l'an dernier. De plus, les commanditaires ne se trouvent pas si facilement, tout comme les boutiques. La vente de billets est aussi difficile. Bref, elle soutient que les gens sont moins intéressés que ce qui peut être cru.

**Sophie Thériault** renchérit que souvent les intéressés défilent, donc ça fait moins de monde pour assister.

**Dany Desrosiers** avoue qu'il ne savait pas que ça fonctionnait ainsi de l'intérieur.

**Camille Allard-Castonguay** dit que l'AED donne 600 \$ c'est dans l'idée de ne pas s'en faire redemander.

**Jessie Dumais** soutient que ça fait trois ans que le comité n'utilise pas la commandite de l'AED, donc le comité n'aura pas à couper dans les dépenses avec une telle commandite.

**Vincent Anglehart** ne comprend pas que l'AED passe de 1 000 \$ à 600 \$ parce que ça va bien, mais que 750 \$ ne peut pas être donné.

**Simon Gadbois** explique que le comité n'a pas besoin d'autant d'argent.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne qu'elle ne veut pas s'immiscer dans les affaires du comité qui possède leur propre compte indépendant.

**Simon Gadbois** propose le vote sur la proposition de **Sophie Thériault** à 600 \$ pour le comité.

La proposition est adoptée à la majorité (une opposition).

#### Avocats sans frontière (ASF)

**Sophie Thériault** soumet qu'ASF n'est pas un comité de l'AED, c'est un organisme. Donc, une fois que l'AED donne l'argent il n'y a plus un mot à dire, c'est impossible de revenir sur la décision.

**Simon Gadbois** ajoute que c'est comme pour le Bureau d'information juridique (BIJ) et Pro Bono.

**Camille Allard-Castonguay** veut donner au minimum 750 \$ et au maximum 950 \$, car le budget est rentable. Elle ne veut pas trop donner, mais leur permettre de bien réussir quand même. Elle explique aussi ces calculs.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Dany Desrosiers** veut savoir ce qui arrive avec leur argent de trop, si celle-ci est remise à l'organisme d'Avocats sans frontière.

**Camille Allard-Castonguay** confirme que oui.

**Simon Gadbois** rappelle que le but est financer les activités d'ASF et non pas de faire un don.

**Dany Desrosiers** soumet qu'il irai plus vers 750 \$, pour en faire profiter les étudiants plus que l'organisme.

**Vincent Anglehart** demande si le comité s'en sort bien avec un montant de 750 \$.

**Camille Allard-Castonguay** considère que le comité a exagéré dans le budget pour les plantes, mais crois que celui-ci va s'en sortir et que sinon ce sera possible de redonner plus d'argent. À la limite ASF fera simplement moins de profit.

**Dany Desrosiers** propose 750 \$, car l'AED doit gérer l'argent pour les étudiants et non pour les organismes.

**Jessie Dumais** appuie la proposition.

**Sophie Thériault** s'oppose, car elle a peur que ce soit trop serré.

**Camille Allard-Castonguay** argumente que le comité a augmenté leurs dépenses.

Il y a un vote sur la proposition de Dany Desrosiers.

La proposition est battue.

**Sophie Thériault** propose 875 \$.

**Mélina Roche** appuie la proposition.

La proposition est adoptée à la majorité (deux oppositions).

#### Revue juridique

**Camille Allard-Castonguay** veut que ce comité refasse un budget avant que celui-ci soit voté. Elle propose de mettre ce vote en suspens.

**Sophie Thériault** appuie la proposition.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Law Games

**Camille Allard-Castonguay** mentionne que le vote pour le budget des Law Games ne peut pas avoir lieu aujourd'hui, puisque l'évènement n'a pas lieu, donc aucun budget n'existe vraiment.

#### Pro Bono

**Camille Allard-Castonguay** veut donner 1 800 \$ et 2 000 \$ a été demandé.

**Mélina Roche** demande pourquoi.

**Camille Allard-Castonguay** a deux raisons, la première étant l'existence d'un bon fond de roulement et parce que le comité demande beaucoup mais ce n'est pas certain d'être nécessaire, c'est plus pour un coussin.

**Sophie Thériault** propose 1 800 \$ pour Pro Bono.

**Steven Brassard** appuie la proposition

**Dany Desrosiers** s'oppose, car il n'est pas à l'aise de donner autant des cotisations étudiantes à un organisme.

La proposition est adoptée à la majorité (une opposition et une abstention).

#### Comité des finissants

**Camille Allard-Castonguay** offre 5 000 \$, elle considère que ce comité doit être équitable avec le GRAAL, qui l'an passé a reçu 6 000 \$. Elle considère que chaque comité a besoin de 5 000 \$.

**Simon Gadbois** propose 5 000 \$.

**Jessie Dumais** appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

### Bureau d'information juridique (BIJ)

**Camille Allard-Castonguay** suggère 2 000 \$.

**Juliette Reny** veut savoir pourquoi.

**Camille Allard-Castonguay** explique par le fond de roulement, l'excédent et le 15 % d'imprévus. Elle considère le BIJ comme très rentable et elle veut donner un bon montant, car de nouvelles dépenses sont prévues, comme un ordinateur.

**Steven Brassard** propose 2 000 \$.

**Mélina Roche** appuie la proposition.

La proposition est adoptée à la majorité (une abstention).

### La Dissidence

**Camille Allard-Castonguay** veut accorder 3 128,16 \$ et dit que l'an passé la commandite a été de 4 000 \$.

**Mélina Roche** trouve que le comité est dans le besoin et propose 3 500 \$.

**Camille Allard-Castonguay** s'oppose, car la composition du comité l'a fait douter.

**Simon Gadbois** mentionne que donner 500 \$ de moins que l'an dernier semble adéquat.

**Camille Allard-Castonguay** explique que la commandite de la Dissidence est en fait l'AED qui paye le loyer du local.

**Simon Gadbois** croit quand même que 500 \$ de moins que l'année dernière est approprié.

**Camille Allard-Castonguay** retire son opposition et propose 3 500 \$.

**Mélina Roche** appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### GRAAL

**Simon Gadbois** suggère la même commandite que pour le comité des finissants au GRAAL, soit 5 000 \$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Juliette Reny** propose 3 000 \$.

**Dany Desrosiers** appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Sophie Thériault** souligne qu'il restera place à négociation dans le futur.

#### Tournoi des maitres

**Juliette Reny** rappelle que le comité a demandé 2 500 \$ et elle demande l'avis de **Camille Allard-Castonguay**.

**Camille Allard-Castonguay** propose le même montant que l'an passé, car le budget est rentable, soit un montant de 2 500 \$.

**Sophie Thériault** appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité

**Simon Gadbois** demande si le comité a un compte.

**Camille Allard-Castonguay** confirme que oui.

#### Festival de droit

**Camille Allard-Castonguay** n'accorderait rien pour le moment, car elle trouve que leur budget n'est pas assez clair.

**Sophie Thériault** croit que le temps presse la prise de décision et qu'il faudrait au moins leur accorder un minimum.

**Simon Gadbois** est d'accord avec le point de **Sophie Thériault**, au moins pour soutenir le comité la tête hors de l'eau.

**Mélina Roche** dit que l'an passé le prévisionnel était de 1 000 \$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Dany Desrosiers** rappelle que le comité demande 5 000 \$ et qu'il y a de grosses ambitions en jeu, mais il suggère de commencer avec 1 500 \$, surtout si l'an passé le comité s'est débrouillé avec 1 000\$ et en cas de problème le comité pourra revenir demander plus.

**Sophie Thériault** précise que la raison pour laquelle un montant si bas est accordée, c'est parce que le budget est imprécis.

**Camille Allard-Castonguay** s'oppose, car le fond de roulement du comité est très élevé. Elle pense à donner 850 \$, mais 1 500 \$ donnerait trop dans le compte.

**Mélina Roche** argumente qu'elle est pas mal certaine d'avoir laissé le compte à 1 500 \$ l'an dernier.

**Camille Allard-Castonguay** est hésitante.

**Mélina Roche** propose 1 000 \$.

**Juliette Reny** appuie la proposition.

La proposition est battue (quatre appuis, quatre opposition, une abstention, égalité donc double vote d'opposition du président)

**Sophie Thériault** propose 1 200 \$.

**Steven Brassard** appuie la proposition.

**Camille Allard-Castonguay** s'oppose.

Il y a une demande de vote.

La proposition est adoptée à la majorité (cinq appuis, une opposition, deux abstentions)

#### Simulation des Nations Unies

**Juliette Reny** rappelle que le comité demande 1 655 \$ croyant que c'est le montant donné l'an dernier.

**Sophie Thériault** mentionne que le solde de leur compte n'est pas très haut.

**Simon Gadbois** trouve que c'est une bonne initiative de réduire le nombre de participants.

**Sophie Thériault** ajoute que le comité peut trouver d'autres commandites auprès des ministères.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** mentionne que le comité est déficitaire et que le party de financement est exagéré dans leur budget. Elle explique des calculs qu'elle a fait avec les revenus et les dépenses du comité.

**Simon Gadbois** réplique que comme le comité est en déficit il donnerait la plus grosse commandite possible, il accorderait le montant que le comité a demandé de 1 655 \$. Tant qu'avec cette commandite le comité n'est plus déficitaire.

**Camille Allard-Castonguay** dit que oui, il faudrait donner plus que ça pour qu'il n'y ait plus de déficit.

**Simon Gadbois** précise que **Sophie Thériault** et **Camille Allard-Castonguay** vont devoir botter les fesses du comité.

**Camille Allard-Castonguay** suggère 2 235 \$ pour sortir la tête de l'eau du comité.

**Simon Gadbois** propose 2 000 \$.

**Mélina Roche** appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Comité de droit notarial

**Camille Allard-Castonguay** rappelle que le montant demandé est de 500 \$ et que c'est un des plus beaux budgets de l'année, le comité ne demande rien de trop et elle ne donnerait pas plus non plus.

**Dany Desrosiers** ajoute que c'est la même présidente du comité que l'an dernier et qu'elle a très bien géré, il propose 500 \$.

**Steven Brassard** ne comprend pas pourquoi l'AED donne le même montant à un comité bien établi qu'à un nouveau comité.

**Dany Desrosiers** explique qu'avec un nouveau comité il faut prendre le temps de voir comment celui-ci va fonctionner.

**Sophie Thériault** ajoute que c'est le montant que le comité demande.

**Steven Brassard** croit que le comité n'a pas besoin de ce montant.

**Dany Desrosiers** réplique que l'an passé le comité a fait du bon travail.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** avoue que tel que tel le comité n'en a pas besoin, mais elle pense à les aider à bâtir leur fond de roulement.

**Steven Brassard** trouve que l'AED se contredit.

**Sophie Thériault** propose 500 \$.

**Mélina Roche** appuie la proposition.

**Steven Brassard** s'oppose.

La proposition est adoptée à la majorité (une opposition).

#### Débat Face-à-face

**Sophie Thériault** mentionne que le comité a eu 1 000 \$ l'an dernier et que là il demande 5 000 \$.

**Juliette Reny** renchérit que le comité avait 1 000 \$ et que 600 \$ était dans leur compte.

**Camille Allard-Castonguay** argumente que le budget est très déficitaire et serait à retravailler.

**Simon Gadbois** soumet que ce n'est peut-être pas une bonne idée de le voter immédiatement alors.

**Camille Allard-Castonguay** propose de mettre le vote de leur budget en suspens.

**Dany Desrosiers** appuie la proposition.

La proposition est adoptée à la majorité (une abstention).

#### Questions de genre

**Simon Gadbois** dit que le comité demande 500 \$.

**Camille Allard-Castonguay** propose de donner 300 \$, car c'est un petit comité et l'argent ne se régénère pas chaque année. Les revenus sont de 100 \$ et les dépenses plus élevées, donc le comité est déficitaire. Donner 300 \$ aiderait le comité en couvrant au moins les dépenses.

**Dany Desrosiers** appuie la proposition

**Simon Gadbois** s'oppose et donnerait 200 \$.





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** croit que ce serait trop serré.

**Simon Gadbois** argument que le comité n'a pas besoin de plus et aucun autre projet n'a été présenté.

**Camille Allard-Castonguay** retire sa proposition.

**Simon Gadbois** propose 200 \$.

**Steven Brassard** appuie la proposition.

**Sophie Thériault** s'oppose.

La proposition est battue (trois appuis, quatre oppositions, deux abstentions).

**Sophie Thériault** propose 300 \$.

**Vincent Anglehart** appuie la proposition.

**Simon Gadbois** s'oppose.

La proposition est adoptée à la majorité (six appuis, deux oppositions, deux abstentions).

#### Comité d'action sociale

**Simon Gadbois** dit que le comité demande 500 \$ et il aime l'idée de laisser tomber l'idée du party Gatsby.

**Mélina Roche** propose de donner 500 \$.

**Steven Brassard** appuie la proposition.

**Simon Gadbois** veut avoir l'avis de Camille Allard-Castonguay sur le sujet.

**Mélina Roche** soumet que le comité demande moins que les autres années et apporte du nouveau.

**Simon Gadbois** ajoute que la présidente du comité est très motivée.

**Camille Allard-Castonguay** considère leur budget équilibré et il y a un bon surplus, elle propose aussi 500 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

### Ensemble vocal

**Camille Allard-Castonguay** explique que ce comité n'a pas de budget, il faut se fier au projet initial. Le comité veut de l'argent pour leur location de micros. L'an passé ça avait coûté 125 \$, elle leur offrirait donc 400 \$. Elle propose 400 \$.

**Sophie Thériault** appuie la proposition.

**Dany Desrosiers** s'oppose, car il trouve que c'est trop pour de la seule location de micros.

La proposition est battue (quatre appuis, quatre oppositions, égalité donc double vote d'opposition du président)

**Juliette Reny** suggère 200 \$, puisque le comité a déjà survécu avec 125 \$.

**Camille Allard-Castonguay** a peur que le comité revienne si seulement 200 \$ est donné.

**Dany Desrosiers** propose 250 \$.

**Juliette Reny** appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### Le Verdict

**Simon Gadbois** rappelle que la demande de commandite est à 900 \$.

**Juliette Reny** renchérit que le comité demande 900 \$, mais que 3 000 \$ sont dans le compte, donc l'AED pourrait pratiquement rien donner.

**Sophie Thériault** mentionne que le comité croyait avoir un revenu en fournissant un photographe pour les événements, ce qui n'arrivera pas vu l'entente d'exclusivité.

**Juliette Reny** propose 0 \$.

**Camille Allard-Castonguay** appuie la proposition.

**Vincent Anglehart** s'oppose, car il ne croit pas que le comité a 3 000 \$ à dépenser c'est simplement le solde du compte.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** soulève que le comité a fait un total de revenus de 2 059 \$ et avec leur compte le comité pourrait vivre sans la commandite de l'AED.

Vote sur la proposition de 0 \$.

La proposition est battue (trois appuis, cinq oppositions).

**Sophie Thériault** propose 100 \$.

**Mélina Roche** appuie la proposition.

**Steven Brassard** mentionne que c'est comme si l'AED ne soutenait pas du tout le comité.

**Camille Allard-Castonguay** dit que c'est arrivé l'an passé que 0 \$ a été voté.

La proposition passe à la majorité (une opposition, une abstention).

#### Comité Socio-politique

**Simon Gadbois** rappelle que le comité demande 750 \$ et que l'an passé 500 \$ a été donné.

**Juliette Reny** mentionne qu'il n'y a pas vraiment de modifications face à l'an passé.

**Juliette Reny** propose 500 \$.

**Simon Gadbois** appuie la proposition.

**Vincent Anglehart** demande si avec le 500 \$ l'an dernier le comité arrivait.

**Camille Allard-Castonguay** précise que c'est 550 \$ qui avait été voté l'an dernier, mais seulement 500 \$ a été utilisé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Comité de Développement durable

**Simon Gadbois** rappelle que le comité demande 550 \$, mais il a de la difficulté à voir quel montant le comité aurait vraiment besoin.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Camille Allard-Castonguay** répond que c'est pour de la sensibilisation au recyclage.

**Juliette Reny** ajoute que le comité ne veut pas faire d'affiche ou d'impression.

**Steven Brassard** mentionne que les conférences c'est sur son budget des affaires professionnelles que ça va passer.

**Camille Allard-Castonguay** parle de l'idée des conférences sur le développement durable.

**Simon Gadbois** propose 200 \$, puisque c'est un nouveau comité et il veut leur donner la chance de montrer ce qu'il peut donner, mais il ne voit pas vraiment de dépenses à couvrir.

**Juliette Reny** ajoute qu'elle siège sur ce comité donc s'il y a un besoin de plus d'argent elle va faire signe.

**Camille Allard-Castonguay** trouve que 200 \$ c'est minime à côté du montant demandé.

**Simon Gadbois** précise que le comité ne doit pas faire de profits, le comité doit fournir des projets pour recevoir de l'argent.

**Simon Gadbois** propose 200 \$.

**Dany Desrosiers** appuie la proposition.

La proposition passe à l'unanimité (une abstention).

#### Troupe de théâtre

**Simon Gadbois** propose de suspendre le vote de cette commandite, en raison du budget incomplet et imprécis, car il y manque la base et il faudrait encadrer d'avantage le comité.

**Juliette Reny** appuie cette proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Grand Maillet

**Camille Allard-Castonguay** soulève plusieurs problèmes, car des informations différentes apparaissent de tous les côtés concernant le compte de ce comité. Elle trouve que c'est donc impossible pour le moment de faire un vote éclairé en ce qui concerne ce comité. Elle propose de suspendre le vote de cette commandite.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Dany Desrosiers** appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité de droit criminel et pénal	500 \$
CDAUL	3 400 \$
Défilé de mode	600 \$
Avocats sans frontière (ASF)	875 \$
Revue Juridique	suspens
Law Games	suspens
Pro Bono	1 800 \$
Comité des finissants	5 000 \$
Bureau d'information juridique (BIJ)	2 000 \$
La Dissidence	3 500 \$
GRAAL	3 000 \$
Tournoi des maitres	2 500 \$
Festival de droit	1 200 \$
Simulation des Nations Unies	2 000 \$
Comité de droit notarial	500 \$
Débats face-à-face	suspens
Questions de genre	300 \$
Comité d'action sociale	500 \$
Ensemble vocal	250 \$
Le Verdict	100 \$
Comité Socio-politique	500 \$
Comité de Développement durable	200 \$
Troupe de théâtre	suspens
Grand Maillet	suspens

## 5. Varia

**Camille Allard-Castonguay** demande ce que l'on veut faire avec les frais de café et de pizza de la journée.

**Juliette Reny** propose que puisque l'exécutif a passé 14 heures dans le même local, le tout peut être payé par l'AED.

**Dany Desrosiers** précise que ce sera une exception.

**Mélina Roche** appuie la proposition.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6. Fermeture**

---

**Juliette Reny** propose la fermeture du conseil consultatif.

**Sophie Thériault** appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fermeture du conseil consultatif à 21 h 51.